



ÉCONOMIE DE LA CHINE

Bruno Cabrillac

puf

QUE SAIS-JE ?

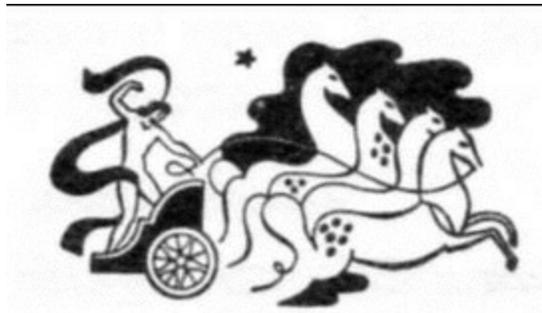
Economie de la Chine

BRUNO CABRILLAC

Economiste

Troisième édition mise à jour

9^e mille



Introduction

La Chine n'est plus seulement l'« empire du milliard », une vieille nation anesthésiée par un siècle de déclin, quarante ans d'anarchie puis trente ans de communisme révolutionnaire, le parent pauvre des grandes puissances, porteur pour l'Occident d'une vague menace démographique. Après trente ans de croissance à marche forcée, la Chine est devenue un acteur clé du commerce international, le premier pays d'accueil des investissements étrangers, le pôle le plus dynamique de l'économie mondiale. On ne lui promet plus un hypothétique réveil, ni même le rang de première économie mondiale mais, avec un peu de présomption, le rôle de puissance dominante de l'économie mondialisée.

Les réformes mises en place par Deng Xiaoping à partir de 1978, deux ans à peine après la mort de Mao, ont servi de catalyseur au décollage économique de la Chine. Tirant les leçons des échecs du maoïsme (« le socialisme, ce n'est pas la pauvreté »), Deng Xiaoping a entrepris de décollectiviser l'agriculture, de substituer le marché au Plan comme mode de régulation, d'ouvrir l'économie sur l'extérieur et de décentraliser le pouvoir économique et, dans une bien moindre mesure politique et administratif. Parallèlement, le contrôle des naissances a été renforcé pour alléger la pression démographique. Les réformes ont été graduelles et pragmatiques. Elles se sont appuyées sur le système de pouvoir en place et n'ont progressé qu'en suivant les lignes de moindre résistance au sein du Parti communiste et de la bureaucratie. Elles ont été portées par leur succès et soutenues par les autorités locales parce que celles-ci ont largement profité de ces succès.

La réussite est incontestable, non seulement au regard des expériences des autres pays qui ont mis en œuvre leur transition vers l'économie de marché, mais encore à l'aune de l'émergence des pays industrialisés d'Asie. Entre 1978 et 2008, la croissance a dépassé 9 % en rythme annuel, sans pour autant qu'apparaissent des déséquilibres majeurs. Les conditions et le niveau de vie des Chinois se sont très sensiblement améliorés ; une partie de la population a accédé à la société de consommation, plus de 500 millions de Chinois sont sortis de la pauvreté. Cependant, en dépit de la rapidité du décollage économique, la Chine reste un pays en développement, avec une large population rurale qui vit frugalement et des poches de pauvreté importantes. L'agriculture est encore l'activité du plus grand nombre et la compétitivité de l'industrie repose sur des salaires qui, pour la main-d'œuvre non qualifiée, restent parmi les plus bas du monde.

Les Chinois de l'extérieur, au premier rang desquels les « compatriotes » de Hong-Kong, Macao ou Taiwan, ont pris une part importante à cette réussite. La Chine a largement profité des capitaux, mais aussi des réseaux commerciaux et du « savoir-faire capitaliste » de la diaspora qui a trouvé sur le continent une main-d'œuvre peu chère et un marché immense. L'intégration économique au sein du monde chinois a donc considérablement progressé, au point qu'il eût été réducteur d'exclure Hong-Kong, Macao, Taiwan et même le reste de la diaspora d'une étude de l'économie chinoise. L'ensemble constitué par la Chine, Hong-Kong et Taiwan est, par sa taille (13 % du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat, dont 11,4 % pour la seule Chine et 12 % du commerce mondial) et son dynamisme (environ un quart de la croissance mondiale entre 2000 et 2008), une puissance économique de premier plan.

Données 2008

	<i>pib milliards d'usd</i>	<i>en Population en millions</i>	<i>pib tête en usd</i>	<i>par pib par tête en parité de pouvoir d'achat en usd</i>	<i>de Échanges extérieurs en milliards d'usd</i>
Chine	4 402	1 327,7	3 310	5 962	2 561
Taiwan	392	23,0	17 040	30 881	495
Hong- Kong	216	7,0	30 760	43 810	752
Macao	20	0,5	42 000	48 000	7

Source : fmi.

Les succès ne doivent pas masquer les contradictions de l'« économie socialiste de marché », dernier avatar en date de la voie chinoise vers le capitalisme. Privé de contenu idéologique, ce qui reste du socialisme n'a d'autre justification que de garantir la Chine contre les excès du capitalisme, en préservant la stabilité sociale et *in fine* la stabilité politique. Or, les inégalités se sont rapidement creusées, l'État a perdu une partie de ses moyens d'action et de contrôle, tandis que des féodalités locales se sont constituées ou renforcées, la production de services collectifs (santé, éducation...) et de biens publics (infrastructures), la protection sociale et celle de l'environnement ont été négligées. Au cours de ces dernières années, les autorités chinoises ont cependant infléchi leur politique pour répondre à ces divers défis.

Toujours étroitement contrôlé par le Parti communiste, le système politique a tiré une nouvelle légitimité du succès des réformes, mais ne trouve pas d'autre raison d'être dans le fonctionnement actuel de l'économie que d'animer la technostructure. Il n'en aura que plus de difficultés à gérer les tensions entre deux objectifs parfois contradictoires : la poursuite d'une croissance rapide et un développement plus durable et plus égalitaire. À l'extérieur, les défis engendrés par le poids grandissant de la Chine dans l'ordre économique mondial ne sont pas moins lourds et sont compliqués par la montée d'un nationalisme qui se substitue progressivement aux postures socialistes.

Chapitre I

Les héritages

I. Un vieil État-nation

Les historiens datent généralement la fondation de la nation chinoise de la dynastie Shang (âge du bronze). Entre le v^e et le ii^e siècle av. J.-C. apparaissent plusieurs éléments fondamentaux de la culture chinoise : le confucianisme, le taoïsme, le légisme, le mandarinat. La naissance de l'État chinois remonte à la fondation de l'Empire par le prince de Qin, en 221 av. J.-C. Celui-ci conquiert un vaste territoire, le protège en commençant à construire la Grande Muraille et en organise l'administration depuis sa capitale située près de l'actuelle Xi'an. À sa mort, un aventurier s'empare du pouvoir et fonde la dynastie Han, nom qui sera désormais attribué aux Chinois, dans une confusion très symbolique de la naissance d'un État-nation. Tout au long de son histoire, l'Empire chinois a vécu sous la menace des invasions de peuples venus du nord ou de l'ouest. Les Mongols du xiii^e au xiv^e siècle (dynastie Yuan), puis les Mandchous (dynastie des Qing) de 1644 jusqu'à la fin de l'Empire s'emparent même de la couronne. Mais les envahisseurs se sont généralement fondus dans la civilisation chinoise, de sorte que l'État-nation des Han a survécu jusqu'à nos jours, sans solution de continuité.

L'ancienneté de l'État-nation chinois a pour conséquence que la constitution de son territoire est le résultat d'une évolution multiséculaire, fondée sur une dynamique en deux temps : conquête puis assimilation, qui a relégué au second plan les périodes d'affaiblissement, puis de renforcement de l'État central. Sous la dynastie Han, le territoire de l'Empire chinois est déjà très étendu, allant de Pékin au nord jusqu'à l'île de Hainan au sud, englobant à l'ouest le Sichuan et le couloir du Gansu qui constituait une partie importante de la Route de la Soie. Ses contours sont, à peu près, ceux de la « Chine des dix-huit provinces », dite intérieure. Ce vaste espace déborde largement le noyau originel de la nation chinoise limité par Pékin au nord, le Changjiang au sud, Xi'an à l'ouest. Les terres conquises au sud et à l'ouest sont progressivement colonisées, les populations indigènes assimilées. Le transfert de la capitale de l'Empire dans le Sud, à Hangzhou, sous la dynastie Song, symbolise la réussite de ce processus. L'extension du territoire chinois à l'ouest et au nord dans les provinces dites de la Chine extérieure a connu plus de vicissitudes. Sous la dynastie Tang (vii^e au xi^e siècle), l'Empire chinois fait de nombreuses incursions au Yunnan, au Tibet et en Mongolie. Mais les tribus du Yunnan vainquent les Chinois à plusieurs reprises et ne sont soumises qu'au xiii^e siècle lorsqu'une dynastie mongole s'empare du pouvoir impérial. C'est finalement sous la dynastie mandchoue des Qing (1644-1912) que la Chine extérieure est intégrée au territoire chinois. Au xviii^e siècle l'Empire chinois étend son protectorat sur la Corée et le nord de la péninsule Indochinoise. Au cours du xix^e siècle, il s'empare, souvent difficilement, de vastes territoires : à l'ouest, le Qinghai, le Xinjiang et une partie du Tadjikistan, du Kirghizstan et du Kazakhstan actuels, une large bande de terre au nord

du fleuve Amour. À son apogée, le territoire de l'empire Qing dépasse 12 millions de kilomètres carrés. Cependant, le déclin du pouvoir impérial rend son contrôle, sur les territoires de la Chine extérieure, intermittent et d'autant plus théorique que les colons Han restent peu nombreux.

Parallèlement, les puissances occidentales, à partir de la défaite chinoise lors de la première guerre de l'opium (1839-1842), puis le Japon, après sa victoire dans la guerre sino-japonaise de 1894, établissent progressivement leur contrôle sur la plupart des grands ports de la façade orientale. La déliquescence du pouvoir central chinois s'accélère au début du ^{xix}^e siècle, amenant la chute de l'empire Qing, puis une longue période d'anarchie. Le Japon en profite pour étendre son influence puis pour s'emparer de la Mandchourie (1931-1935), de Pékin, de Nankin et de la plus grande partie de la Chine du Nord (1937-1940) ; l'occupation japonaise ne prendra fin qu'avec la Seconde Guerre mondiale. Cependant, à aucun moment de cette douloureuse période, l'État-nation chinois n'a été réellement remis en cause. Dès la fin de la guerre, sous le gouvernement nationaliste de Tchang Kaï-chek (Jiang Jieshi), puis sous la férule des communistes, cet État retrouve son territoire « naturel », celui des Qing, amoindri des conquêtes russes puis soviétiques, de Hong-Kong et de Macao, derniers stigmates de la colonisation européenne. Un des premiers gestes de la nouvelle République populaire de Chine est d'ailleurs d'occuper militairement le Tibet pour y rétablir l'autorité de Pékin. Ainsi, comme le notent Jean-Pierre Larivière et Pierre Sigwald (*La Chine*), « le territoire de la République populaire a été produit par une civilisation et une société qui, sur une très longue durée, l'ont contrôlé et organisé ».

Comme tous les territoires des grands empires, celui de la Chine présente une double caractéristique : il a des dimensions continentales, il est bordé par une périphérie allogène d'espaces récemment conquis. Si les voisins immédiats ont pu parfois constituer une menace militaire, ils n'ont jamais, à l'exception du Japon de l'ère Meiji, été de réels concurrents ou partenaires commerciaux et culturels. Les espaces vides de l'Asie centrale et l'arriération de l'Asie du Sud-Est sont, sans doute, à l'origine de l'introversion de la civilisation chinoise et du « complexe du Centre », si caractéristique de la culture chinoise.

II. Les marges du territoire chinois

1. Hong-Kong et Macao

L'implantation d'une colonie britannique dans l'île de Hong-Kong fut la conséquence des guerres de l'opium. Les Britanniques envoyèrent un corps expéditionnaire qui contraignit l'Empire chinois à signer en 1841 la Convention de Chuan Bi, confirmée par celle de Nankin (août 1842), par laquelle entre autres concessions, l'île de Hong-Kong était vendue à la Couronne britannique. La déliquescence de l'Empire chinois au ^{xix}^e siècle donna l'occasion aux Britanniques d'agrandir par deux fois la nouvelle colonie : en 1859, en acquérant la péninsule de Kowloon, et en 1898, en obtenant pour quatre-vingt-dix-neuf ans la concession d'un morceau plus vaste du continent et de nombreuses îles autour de celle de Hong-Kong ; cet ensemble est connu depuis sous le nom de « Nouveaux Territoires ». Pendant plus de cent cinquante-cinq ans, Hong-Kong est resté sous administration britannique, sans autre interruption que l'occupation japonaise entre 1942 et 1945.

C'est à la date d'expiration du bail des Nouveaux Territoires (1^{er} juillet 1997) qu'a eu lieu la rétrocession de l'ensemble de la colonie à la Chine. Cette rétrocession s'est faite sur la base d'un accord sino-britannique, signé en décembre 1984 à Pékin qui accorde à Hong-Kong le statut particulier de « Région administrative spéciale » (ras). Les dispositions de cette « déclaration conjointe sino-britannique » ont été ensuite reprises dans la « Basic Law » (Loi fondamentale), sorte de mini-constitution adoptée par le Parlement chinois en avril 1990 et régissant le fonctionnement de Hong-Kong depuis la rétrocession. Fondée sur le principe « un pays, deux systèmes », la Loi fondamentale garantit le maintien, pendant les cinquante années qui suivent la rétrocession, du système économique et social préexistant. Depuis la rétrocession, Hong-Kong a ainsi conservé une totale autonomie, sauf en matière de défense et d'affaires étrangères.

Hong-Kong est un point minuscule sur la carte de la Chine ; la ras ne couvre que 1 100 km², dont 80 km² seulement pour l'île de Hong-Kong. Le relief très accidenté, notamment dans l'archipel (235 îles, la plupart inhabitées), la rareté de l'eau malgré l'humidité du climat et la fréquence des typhons constituent un environnement inhospitalier. Pourtant, près de 7 millions de personnes habitent la ras. Hong-Kong, qui comptait moins de 50 000 habitants en 1850, est une des plus spectaculaires villes champignons du xx^e siècle, en raison de l'afflux de migrants fuyant les nombreux troubles qu'a connus la Chine ou attirés par la prospérité et la stabilité de Hong-Kong. Ancienne colonie anglaise, terre d'immigration, cité cosmopolite, Hong-Kong est pourtant essentiellement peuplé de Chinois (90 % de la population), en majorité venus de la province voisine du Guangdong. La population expatriée excédait néanmoins 500 000 personnes en 2005, date du dernier recensement.

Tout comme Hong-Kong, la petite enclave de Macao est une séquelle de l'époque coloniale. L'implantation des Portugais à Macao est cependant très antérieure à celle des Britanniques à Hong-Kong. Parvenus en Chine puis au Japon au début du xvi^e siècle, les Portugais furent autorisés à s'installer à Macao en 1556. Ils y créèrent un comptoir qui devint vite le point nodal d'un commerce triangulaire entre les Indes occidentales, la Chine et le Japon. Dès le début du xvii^e siècle, le déclin du Portugal entraîna celui de Macao qui ne retrouva une réelle activité qu'après l'ouverture de Cantor au commerce occidental en 1685. L'installation des Britanniques à Hong-Kong en 1841 et la fin de la marine à voile sonnèrent cependant le glas des ambitions commerciales de Macao, désavantagé par la faible profondeur de son port. Aussi la ville est-elle en pleine décadence lorsque la Chine y reconnaît officiellement la souveraineté du Portugal en 1887. En avril 1987, les gouvernements portugais et chinois ont, par une déclaration conjointe, annoncé le rétablissement de la souveraineté chinoise à Macao. Celle-ci a eu lieu en décembre 1999. Régi par une Loi fondamentale, votée par le Parlement chinois, Macao bénéficie pendant cinquante ans du maintien du système préexistant et d'une large autonomie garantie par un statut de région administrative spéciale, calqué sur celui de Hong-Kong.

Composée d'une étroite péninsule et de deux petites îles, l'enclave de Macao couvre à peine 29 km², pour l'essentiel gagnés sur la mer. Sa position géographique au débouché du delta de la Rivière des Perles et à 65 km de Hong-Kong serait stratégique si l'ensablement des côtes n'empêchait pas d'y établir un port en eau profonde. Réduite à quelques milliers d'habitants au début du siècle, la population a été grossie par des immigrants chinois échappant à l'invasion japonaise puis aux troupes communistes. Macao compte aujourd'hui près de 500 000 habitants. Plus de 95 % de la population

sont d'origine chinoise, les Portugais et les Macanais (métis de Portugais et de Chinois) sont moins de 10 000.

2. Taiwan

Occupée à l'origine par des peuplades venues des îles Kouriles et du monde malayo-polynésien aujourd'hui indifféremment appelées « aborigènes », l'île de Taiwan, que les Européens ont longtemps appelé Formose, a été rattachée tardivement au monde chinois. Ce n'est qu'à partir du xii^e siècle que les premiers Han traversent le court (130 km) détroit qui sépare l'île du continent. Au début du xvii^e siècle, Taiwan passe sous la domination des Hollandais et devient un enjeu secondaire des rivalités des puissances coloniales européennes. Courte parenthèse, puisque, en 1661, une partie des armées des Ming, fuyant les troupes mandchoues, occupa l'île qui est finalement conquise par la Chine en 1683. Deux cents ans plus tard, l'Empire chinois doit céder Taiwan aux Japonais. C'est de la période de l'occupation japonaise (1895 à 1945), beaucoup moins brutale qu'en Corée ou en Mandchourie, que peut être daté le début du développement de Taiwan grâce à l'amélioration des réseaux de transport et de communication, à la généralisation de l'enseignement et à la création d'un outil industriel (sucreries, scieries, cimenteries).

Après la capitulation des Japonais, Taiwan passe à nouveau sous souveraineté chinoise. Les troupes nationalistes du Kuomintang soumièrent l'île à une très violente répression qui culmina avec le massacre en 1947 de plus de 15 000 Taiwanais. En 1949, chassés de Chine continentale par les troupes communistes, les débris de l'armée de Tchang Kai-shek se réfugièrent de l'autre côté du détroit de Formose, emmenant avec eux le gouvernement nationaliste et de nombreux civils. Plus de 2 millions de Chinois du continent s'installèrent dans l'île. Protégés par les États-Unis (traité de défense mutuelle de 1954), les nationalistes ont maintenu à Taiwan la République de Chine dont le gouvernement a représenté la Chine aux Nations Unies jusqu'en 1971. Depuis cette date, la République de Chine n'est plus reconnue que par une toute petite minorité de pays. L'élection en mars 2000, d'un président issu du Minjindang (Parti démocrate progressiste), favorable à l'indépendance de Taiwan, n'a guère fait progresser cette idée et le retour au pouvoir du Kuomintang en mars 2008 a, au contraire, marqué une inflexion dans le sens d'un rapprochement avec la Chine, cohérent avec une intégration économique croissante.

En dépit de ces invasions successives, la population est ethniquement homogène. La quasi-totalité des habitants est en effet d'origine chinoise. Cette population se partage en deux groupes : les descendants des Chinois qui ont émigré à Taiwan du xii^e au début du xx^e siècle et ceux des nationalistes arrivés en 1949. Les premiers sont presque tous venus du Fujian (la majorité sont des Hokkien, environ 20 % sont des Hakka) où ils ont au moins transité, les seconds sont généralement originaires de provinces plus septentrionales. Les premiers utilisent comme langue vernaculaire un idiome local, les seconds, le mandarin. Cette différence d'origine, les souvenirs douloureux des années 1940 et 1950, la monopolisation du pouvoir politique par le Kuomintang jusqu'en 2000 et une sensibilité différente et divergente en ce qui concerne l'indépendance de Taiwan contribuent à maintenir une nette ligne de partage entre ces deux communautés. Les aborigènes, très marginalisés, et les autres minorités constituent à peine plus de 2 % de la population.

L'île abrite plus de 23 millions d'habitants sur une surface de 36 000 km², soit une densité de près de 640 habitants au kilomètre carré, la plus élevée du monde, en dehors des cités-États et après le Bangladesh. Le taux de croissance démographique a régulièrement diminué depuis le début des années 1970, revenant de 2,4 % en 1970 à moins de 0,6 % en 2008. La rapidité de la transition démographique s'explique certes par les effets habituels du développement : enrichissement et augmentation des taux d'activité des femmes, mais aussi par la rareté de l'espace. En effet, le centre de l'île, soit environ deux tiers de sa superficie, est occupé par des montagnes escarpées qui culminent à près de 4 000 m. Les surfaces habitables ou cultivables se limitent donc aux étroites plaines côtières de la façade occidentale et à une mince bande littorale à l'est, la densité moyenne y est supérieure à 1 500 habitants au kilomètre carré. L'extrême rareté de l'espace entraîne naturellement de nombreux inconvénients : une excessive concentration urbaine (les deux principales villes, Taipei et Kaohsiung, regroupent plus du quart de la population totale), une surcharge des infrastructures de transport, des effets négatifs sur l'environnement, une dépendance alimentaire à l'égard de l'extérieur et un niveau structurellement élevé des prix relatifs de l'immobilier.

3. Le Tibet

Depuis qu'en 1720 les armées mandchoues ont chassé les Mongols de Lhasa, le Tibet est sous l'influence dominante de la Chine, tout en conservant une certaine autonomie. Si la chute de l'Empire et la période d'anarchie qui s'ensuit permettent au dalaï-lama d'expulser les Chinois et de proclamer unilatéralement l'indépendance du Tibet, un des premiers gestes de la nouvelle République populaire sera d'établir la pleine souveraineté de la Chine sur le « Toit du monde ». Les troupes de l'armée populaire de libération pénètrent au Tibet en octobre 1950 et à Lhasa en octobre 1951. En 1965, l'espace tibétain est fractionné en cinq unités administratives ; l'Est est en majeure partie annexé aux provinces du Sichuan et du Qinghai, l'Ouest est érigé en « région autonome du Tibet » qui couvre 1,2 million de kilomètres carrés, soit un peu plus de la moitié de l'espace tibétain, et rassemble 2,7 millions de Tibétains sur les 5,8 millions résidant en Chine populaire. Cependant, la région autonome, cœur de l'espace tibétain, reste aux marges du territoire chinois. Les Han n'y constituent qu'une toute petite minorité de la population ; l'écrasante majorité (95 % selon les statistiques chinoises accusées de minorer la présence des Hans) est d'origine tibétaine. La réticence des Chinois à s'installer dans un environnement géoclimatique très rude freine en effet une colonisation pourtant souhaitée par Pékin. En outre, la spécificité de la culture tibétaine s'oppose à la sinisation. L'occupation chinoise est mal acceptée par les Tibétains (émeutes antichinoises de 1959, 1987, 1988, 1989, 2008), comme par une partie de la communauté internationale. L'opposition à la Chine est incarnée par le dalaï-lama qui vit en exil en Inde. Si les enjeux géostratégiques sont jugés suffisamment importants par les autorités chinoises pour qu'elles entretiennent au Tibet une armée estimée à 200 000 hommes et de nombreuses installations militaires et qu'elles y envoient certains de leurs meilleurs cadres (dont le président de la République, Hu Jintao, qui y a fait ses premières armes de dirigeant), les enjeux économiques sont limités. À plus long terme cependant, le Tibet présente un intérêt économique pour la Chine. Le « Toit du monde » est en effet le château d'eau de l'Asie et son potentiel hydroélectrique est considérable. En dépit d'une déforestation rapide, les forêts couvrent encore 15 millions d'hectares. Bien que le sous-sol ait été peu exploré, d'importantes ressources minérales (lithium, uranium, chrome, or) et, dans une moindre mesure, fossiles (pétrole) y ont été découvertes.

Un relief très accidenté, une altitude moyenne supérieure à 4 600 m, un climat particulièrement rigoureux font de la région autonome du Tibet un espace hostile à l'homme et donc peu peuplé : la densité moyenne y est d'à peine plus de 2 habitants au kilomètre carré. La population est concentrée sur les terres cultivées (à peine 0,3 % de la surface totale) au fond d'étroites vallées. Les activités agricoles (culture de subsistance, élevage extensif) fournissent encore plus du quart du PIB et le Tibet reste la province la moins industrialisée de Chine après l'île de Hainan. Si le Tibet n'est pas la province la plus pauvre de Chine, grâce notamment à l'importance du dispositif administratif et militaire financé par l'État, le taux d'analphabétisme (48 %) y est de loin le plus élevé. Après avoir désenclavé le Tibet en construisant dans les années 1950, surtout pour des raisons militaires, des routes reliant Lhassa au Qinghai, au Sichuan et au Xinjiang, les autorités chinoises n'ont, jusqu'au milieu des années 1990, guère fait d'efforts pour développer l'économie locale. Depuis, les investissements publics se sont accélérés avec, notamment la construction d'une voie ferrée de 1 140 km, reliant Lhassa au réseau chinois, achevée en 2006 et la construction d'un barrage et d'une grande centrale hydroélectrique.

III. Les marges de la nation chinoise

1. Les minorités ethniques

L'ethnie majoritaire, les Han, forme plus de 90 % de la population de la Chine populaire. Les Han partagent la même langue écrite et la même culture. Même si la pratique de langues vernaculaires (25 dérivées du chinois), souvent non intercompréhensibles, a pu renforcer les particularismes locaux, le sentiment identitaire commun reste fort. Parmi les Han, deux groupes seulement se différencient : les Huis (environ 10 millions) qui pratiquent la religion musulmane et les Hakka qui ont un dialecte, une culture et des coutumes spécifiques. Forcée par les réactions de rejet dont ils ont été victimes, la cohésion des Hakkas est d'autant plus remarquable qu'ils sont relativement dispersés (y compris au sein de la diaspora dans laquelle ils sont nombreux). À la différence des Huis, ils ne sont pas officiellement reconnus comme une minorité.

Les 55 minorités ethniques reconnues constituent moins de 10 % de la population mais groupent plus de 130 millions d'individus (2008). Elles sont le résultat de l'extension impérialiste de l'État chinois vers l'ouest et le sud et sont généralement classées sur une base linguistique en deux groupes : le groupe ouralo-altaïque concentré aux confins nord-ouest du territoire et le groupe sino-tibétain à l'ouest et au sud-ouest. Ces deux familles sont subdivisées en 55 « nationalités » ; ces nationalités regroupent elles-mêmes plus de 400 ethnies. Les Mandchous, les Ouïgours, les Mongols, les Coréens, les Kazakh constituent les nationalités les plus nombreuses du groupe ouralo-altaïque ; les Zhuang, les Miao, les Yi, les Tujia et les Tibétains, celles du groupe sino-tibétain. Ces minorités sont très différemment intégrées. Les Mandchous, pourtant concentrés dans l'ancienne Mandchourie où ils ne représentent qu'une très faible part de la population, se sont largement fondus dans la nation chinoise. À l'autre extrême, Tibétains, Mongols ou Ouïgours ne se mélangent guère aux Han.

Les minorités bénéficient en Chine d'une reconnaissance officielle. Les autorités chinoises ont fait coïncider les subdivisions administratives avec les « territoires » des minorités. Il existe ainsi cinq

régions (Mongolie-Intérieure, Ningxia, Xinjiang, Tibet, Guanxi), 30 départements, 120 comtés et près de 1 100 cantons autonomes, pour la plupart situés en Chine extérieure, couvrant plus de 60 % du territoire chinois et 180 millions d'individus, dont 85 millions de « minoritaires ». L'autonomie ne va pas, cependant, bien au-delà des pouvoirs dévolus dans le reste de la Chine aux collectivités locales. Cette reconnaissance des minorités, officiellement justifiée par une politique de discrimination positive, masque parfois des rapports de type colonial, particulièrement marqués au Tibet, en Mongolie-Intérieure ou au Xinjiang. À l'exception des Mandchous et des Coréens, les minorités ethniques ont des conditions de vie nettement inférieures à celles des Han. Le PIB par tête dans les régions autonomes est ainsi nettement inférieur à la moyenne nationale, malgré l'importance des transferts publics. Leur faible espérance de vie comme leur taux de fécondité élevé (ils ne sont pas soumis au contrôle des naissances) comme les autres indicateurs sociaux sont souvent ceux des pays les moins avancés. Les minorités ethniques constituent ainsi un véritable « quart-monde » de la Chine.

2. La diaspora

L'émigration chinoise a d'abord été un phénomène impérialiste, prolongement naturel en Asie du Sud-Est de la colonisation par les Han de la Chine du Sud, mais surtout manifestation de la puissance navale et des ambitions commerciales de l'Empire chinois dans les mers du Sud (Nanyang), duxi^e au xv^e siècle. La conquête de la Chine par les Mandchous a provoqué, dans le sillage des armées Ming vaincues, une deuxième vague importante d'émigration vers Taiwan et accessoirement vers l'Indochine et la Birmanie aux xvii^e siècle. L'extension en Asie du Sud-Est des empires coloniaux européens et surtout de l'Empire britannique y a modifié les conditions de vie des communautés chinoises, les amenant à mieux s'intégrer et à diversifier leurs activités. Beaucoup d'émigrés chinois ont aussi été amenés à travailler dans les exploitations agricoles et minières des Européens, prélude à l'exploitation à grande échelle de la main-d'œuvre chinoise dans la deuxième moitié du xix^e siècle. Favorisé par la faiblesse du pouvoir impérial et les difficultés économiques consécutives aux deux guerres de l'opium, le trafic des *coolies* (nom donné aux Chinois qui s'engageaient pour aller travailler dans une colonie) entraîna des flux migratoires très importants et contribua à mettre en place des filières qui sont restées jusqu'à nos jours les canaux privilégiés de l'émigration. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les grandes migrations chinoises ont été liées aux événements politiques. L'établissement de la République populaire de Chine, puis les soubresauts du régime (Grand bond en avant, Révolution culturelle) ont provoqué de nombreux départs, notamment vers Taiwan et Hong-Kong. Enfin, depuis le début des années 1990, une émigration, parfois clandestine dont la motivation est essentiellement économique s'est développée.

Relativement à la taille de la population chinoise, les effectifs (sous-estimés par les statistiques) de la diaspora sont limités : sans doute moins de 5 %, mais il s'agit, de loin, de la plus grande diaspora du monde. En outre, les liens des Chinois d'outre-mer avec la mère patrie, que ce soit la République populaire ou la Chine nationaliste (Taiwan), sont généralement d'autant plus distendus que l'émigration est ancienne. Il ne faut, pour autant, mésestimer son rôle dans l'émergence économique de la Chine.

Répartition géographique des « Chinois d'outre-mer »(en millions)

Asie	35	Océanie	1
Amérique	6	Afrique	1
Europe	2	P.m. Taiwan, Hong-Kong, Macao	30,5

Le poids économique des communautés chinoises en Asie du Sud-Est et dans certaines îles du Pacifique (Papouasie - Nouvelle-Guinée, Fidji, Polynésie) ou de l'océan Indien (Maurice, Réunion) est considérable. La cité-État de Singapour (4,5 millions d'habitants sur 640 km²) est contrôlée par la communauté chinoise (76 % de la population) autour de laquelle elle s'est constituée (séparation de la Malaisie en 1965). Prospère et florissante, la place de Singapour est un maillon central des activités des minorités chinoises des pays de l'asean qui ont un poids économique supérieur à leur importance démographique, pourtant significative en Malaisie, Thaïlande et Indonésie.

IV. Géographie sommaire

Le territoire actuel de la Chine, délimité par 11 000 km de côtes et 15 000 km de frontières terrestres, couvre 9 560 000 km². Troisième plus grand pays du monde après la Russie et le Canada, la Chine est un peu plus étendue que les États-Unis ou que l'Europe de l'Oural à l'Atlantique. Plus de 5 000 km séparent, d'est en ouest, Shanghai des profondeurs du plateau tibétain et, du nord au sud, le fleuve Amour du delta de la Rivière des Perles. La Chine s'étend sur cinq fuseaux horaires et du 50^e au 20^e parallèle, ce qui lui vaut d'abriter presque toute la gamme des climats. Les deux plus grands ensembles fluviaux, celui du Changjiang (le Yangtze, long de 6 380 km) qui a un des plus gros débits du monde et celui du Huanghe (le fleuve Jaune, long de 5 460 km), sont à la taille du pays. Les 12 000 km de la « Longue marche » de l'Armée rouge pour échapper aux troupes nationalistes illustrent aussi les dimensions continentales de la Chine.

Schématiquement, le territoire chinois grimpe progressivement d'est en ouest, des régions côtières de la mer Jaune et de la mer de Chine vers les hautes chaînes de l'Himalaya, du Pamir et du Tianshan qui culminent toutes au-delà de 7 500 m. La Chine est un pays très montagneux. Près de 58 % de la superficie du pays sont situés à plus de 1 000 m d'altitude ; plus d'un quart du territoire, au-dessus de 3 000 m. Le relief, organisé selon deux axes – l'un dominant nord-ouest/sud-est, l'autre est/ouest – a contribué, en rendant les communications difficiles, à compartimenter l'espace. Morcellement relatif, cependant, dans la mesure où il délimite des systèmes parfois immenses : le plateau mongolien s'étend sur plus de 1 million de kilomètres carrés, la grande plaine de la Chine du Nord est aussi vaste que la France.

Climat et relief (en % du territoire)

Tropical 32 Montagnes 33

Semi-tropical 15 Plateaux 26

Semi-aride 22 Collines 10

Aride 31 Plaines 31

Le relief l'emporte sur le climat pour l'organisation physique, démographique et économique du territoire. Aussi, distingue-t-on généralement trois grands ensembles d'est en ouest : les régions côtières, la Chine intérieure et la Chine extérieure. Les dix provinces qui constituent les régions côtières de la mer Jaune et de la mer de Chine, délimitées à l'ouest par l'emboîtement de plusieurs chaînes de montagnes, couvrent un cinquième de la surface de la Chine mais regroupent près de 45 % de la population et les deux tiers des grandes métropoles et fournissent plus de 60 % du produit intérieur brut. S'étirant du nord au sud sur plus de 4 000 km, cette région connaît une grande variété de climat, en dépit de la présence constante d'influences maritimes. La température moyenne annuelle ne dépasse pas 7 °C au nord, dans le Heilongjiang, et atteint 25 °C au sud, dans l'île de Hainan. Quoique partout suffisantes, les précipitations sont beaucoup plus abondantes au sud (plus de 2 m d'eau par an) qu'au nord (autour de 0,7 m à Pékin). La topographie est aussi très différente : grandes plaines au nord, collines du Shandong, relief plus accidenté au sud dans le Fujian ou le Guangdong. L'ouverture sur la mer, bien qu'elle soit très inégale selon les provinces et parfois restreinte à la bordure littorale, constitue en fait le principal facteur d'unité géographique de cette région.

Un peu plus vaste et tout aussi peuplée, la Chine intérieure, qui s'étend sur neuf provinces au centre géographique du territoire, est essentiellement une zone de collines, de plateaux (le grand plateau de loess qui déborde du Shanxi et du Shaanxi couvre plus de 300 000 km²) et de moyenne montagne, même si de vastes plaines, notamment dans les bassins du Huanghe, du Changjiang et de leurs principaux affluents, s'y développent. L'espace y est très cloisonné ; l'exemple le plus frappant est celui de la province du Sichuan dont la grande plaine centrale autour de la ville de Chengdu est fermée de tous les côtés par d'abruptes barrières montagneuses. Ce cloisonnement a encouragé des comportements autarciques, entretenu des particularismes, comme au Sichuan et gêné le développement économique. Le climat est rude et semi-aride au nord (0,5 m à 0,8 m de précipitation par an), subtropical au sud (1,6 à 2 m d'eau par an), mais les sols sont généralement favorables à l'agriculture ; le blé domine au nord, le riz au sud. Aussi la Chine intérieure est-elle essentiellement une région agricole (plus de 40 % de la production agricole nationale, moins de 30 % du PIB).

Périphérie de la Chine, les cinq régions autonomes et les deux provinces de la Chine extérieure n'ont

en commun que leur caractère allogène au sein du territoire chinois et la dureté des conditions naturelles. Elles occupent les trois cinquièmes du territoire et n'abritent qu'à peine plus de 10 % de la population. Au nord, l'immense plateau de la Mongolie-Intérieure connaît un climat continental, glacé l'hiver et chaud l'été mais avec une température moyenne sur l'année inférieure à 5 °C et des précipitations inférieures à 0,5 m par an ne permettant sauf exceptions, comme dans le haut cours du Huanghe, qu'un élevage extensif. Le climat continental et l'aridité s'accusent dans le Xinjiang et le nord du Qinghai, hautes terres arides et glacées en majeure partie désertiques (le désert y couvre 1,5 million de kilomètres carrés et y prend parfois comme au Taklimaklan une forme extrême), un réseau hydrographique endoréique y a cependant créé quelques oasis. Couvert de forêts de conifères dans les endroits où la neige n'est pas éternelle (généralement en dessous de 4 300 m), le haut plateau tibétain n'est guère plus hospitalier, sauf dans d'étroites vallées encaissées creusées par des systèmes endoréiques. Au sud-ouest, le climat tropical et subtropical du Guangxi et du Yunnan serait plus favorable mais la topographie très accidentée s'ajoute à l'exubérance de la végétation pour rendre très difficiles les communications et l'accès à la mer.

À l'exception des zones périphériques, le territoire chinois est un milieu naturel généralement favorable à l'homme comme l'atteste la forte densité de la population. Les catastrophes naturelles y sont cependant fréquentes : typhons dans le Sud, inondations dans les plaines côtières et les bassins fluviaux (notamment le Huanghe), glissements de terrains dus à l'érosion rapide des sols en Chine intérieure, séismes et tsunamis (la Chine est à la charnière de deux zones sismiques très actives). La densité de la population donne bien souvent à ces catastrophes naturelles une dimension de tragédie. Depuis 1952, il y a eu plus de 10 millions d'habitations détruites et plusieurs dizaines de millions de sinistrés. Le séisme qui a dévasté la ville de Tangshan en 1976 a fait, à lui seul, plus de 250 000 morts. Pour se protéger des risques naturels, les Chinois ont, depuis très longtemps, aménagé l'espace. Ces efforts plurimillénaires ont été intensifiés au cours des dernières années. Le contrôle et la gestion des eaux fluviales ont été améliorés grâce à la rénovation ou à la construction de barrages, de digues, de canaux. Des fleuves aussi importants que le Huanghe ont été détournés. Mais le projet le plus emblématique est celui du barrage des Trois Gorges sur le Changjiang, dans la province du Hubei, un ouvrage long de 2 km et haut de 200 m. La mise en eau, qui s'est achevée en 2008, du réservoir, long de plus de 600 km a entraîné le déplacement de plus de 2 millions de personnes. Pour protéger les zones côtières des grandes marées et des typhons, des rideaux d'arbres ont été plantés le long de la côte orientale. Pour ralentir la désertification et l'érosion des sols, plus de 50 milliards d'arbres, selon les autorités chinoises, ont été plantés au cours des vingt-cinq dernières années.

V. Les ressources naturelles

1. Le potentiel agricole

Le potentiel agricole de la Chine est relativement limité. Les terres arables couvrent 130 millions d'hectares (13,3 % du territoire) et les terres cultivées 121 millions d'hectares, une surface deux fois plus réduite qu'aux États-Unis dont le territoire est de taille presque équivalente, inférieure à celle de l'Inde (166 millions d'hectares) ou de la Russie (135 millions d'hectares). Le potentiel agricole est surtout disproportionné à la taille de la population : sur 7 % de la surface cultivable mondiale,

l'agriculture chinoise doit nourrir plus du cinquième de l'humanité. Les forêts ne couvrent que 16 % du territoire (160 millions d'hectares), contre 30 % aux États-Unis. Le potentiel sylvicole est évalué à 11,2 milliard de mètres cubes de bois, soit environ 40 % du chiffre américain ou canadien et 3 % seulement des ressources mondiales. Les vastes prairies naturelles (313 millions d'hectares, soit 32 % du territoire) sont généralement situées en altitude, au nord et à l'ouest du pays, dans des zones au climat très rude et aride.

2. Les ressources énergétiques et minières

La Chine est relativement riche en énergies fossiles. Les réserves de charbon s'élèvent à 1 100 milliards de tonnes (10 % des réserves mondiales). Les gisements sont répartis dans tout le pays, mais 40 % de la production est concentrée dans cinq provinces septentrionales, loin des ports. La production (2,8 milliards de tonnes en 2008) a été multipliée par près de 3 depuis 2001 et représente près de 40 % de la production mondiale, la Chine étant de loin le premier producteur devant les États-Unis. Elle n'est plus, cependant, un exportateur significatif. L'exploitation des ressources pétrolières s'est rapidement développée dans les années 1970. Les réserves prouvées sont évaluées à 16 milliards de barils, soit plus de onze ans de production au rythme actuel. En 2008, la Chine a en effet produit près de 4 millions de barils par jour de pétrole, ce qui la situe au 5^e rang dans le monde. Depuis le milieu des années 1980, la production progresse moins vite que la consommation et en 1994, pour la première fois, la Chine a été importatrice nette de produits pétroliers ; en 2008, la production a couvert moins de la moitié des besoins. Pour cette raison, la production de gaz naturel (70 milliards de mètres cubes en 2008) a été multipliée par 2,5 depuis 2001, au prix d'un investissement important dans un grand réseau de gazoducs d'ouest en est, la Chine est ainsi entrée dans les 10 premiers producteurs mondiaux.

Les ressources hydroélectriques exploitables sont estimées, officiellement et peut-être généreusement, à 3 800 GW ; la production d'hydroélectricité a été de 170 GW en 2008. La Chine est néanmoins, grâce à plus de 20 000 barrages, le deuxième producteur mondial d'hydroélectricité, derrière le Canada. Le barrage des Trois Gorges fournit à lui seul près de 10 % de la production hydroélectrique, grâce à lui le déclin tendanciel de la part de l'hydroélectricité (17 % en 2008) s'est interrompu. Le nucléaire a un rôle marginal (11 réacteurs dans 6 centrales et 1,9 % de la production d'électricité) mais appelé à croître rapidement (7 centrales en construction) du fait de la décision des autorités chinoises de relancer la filière en cherchant à s'en approprier la technologie. Le gouvernement chinois a également entrepris une politique de développement des énergies renouvelables (éolien et solaire, surtout).

Structure de la production totale d'énergie (en %)

Charbon Pétrole Gaz naturel Autres

1978 70,3 23,7 2,9 3,1

1995 75,3 19,2 2 4,8

2007 76,6 11,9 3,9 8,2

La Chine dispose aussi de ressources minières importantes (les troisièmes au monde) : minerais de fer (45 milliards de tonnes de réserves estimées), antimoine et terres rares (plus de la moitié des réserves mondiales dans les deux cas), étain, titane, vanadium, molybdène, mercure... En revanche, les réserves de métaux précieux sont très limitées.

VI. Les héritages de l'histoire contemporaine

1. De l'agonie de l'Empire à l'avènement de la République populaire

À la différence du Japon de l'ère Meiji, la Chine a manqué le train de la première révolution industrielle. Les raisons en sont multiples : décadence politique, administrative et militaire de l'Empire à la fin de la dynastie mandchoue, sclérose des structures sociales, relative fermeture au commerce international, appauvrissement dû à la surpopulation après l'explosion démographique du xviii^e siècle. Dans la deuxième moitié du xix^e siècle, l'affaiblissement de la Chine suscite les convoitises des nouvelles puissances industrielles qui lui imposent des échanges inégaux et s'emparent de morceaux du territoire chinois dont elles organisent l'économie à leur profit, sans pour autant amorcer un véritable développement. De fait, le déclin économique de la Chine est très marqué : selon Angus Maddison, sa part dans le pib mondial tombe de 32,9 % en 1820 à 13,2 % en 1890, puis à 8,8 % en 1913. Tirant les leçons de cet échec, nationalistes et révolutionnaires font de la modernisation de l'économie chinoise un objectif prioritaire, au prix d'une remise en cause des fondements de la société, renonçant par là même au fameux principe « les apports occidentaux comme moyens techniques, l'apport chinois comme fondement moral ». La période d'anarchie, d'affrontement avec le Japon puis, de guerre civile qui s'ouvre en 1911 après la proclamation de la République chinoise et la chute de l'empire Qing et dure jusqu'à la victoire définitive du Parti communiste chinois en 1949 est cependant peu propice au développement économique : le déclin se poursuit et, en 1952, la part de la Chine dans le pib mondial est tombée à 4,6 %. Aussi la République populaire n'hérite-t-elle, en matière d'infrastructures modernes et d'équipements industriels, que des réalisations des puissances européennes dans leur zone d'influence et des Japonais en Mandchourie.

2. La période maoïste

Comme le note Jacques Guillermaz (*La Chine populaire*) : « De sa date de fondation, le 1^{er} octobre 1949 à la fin de l'année 1952, le gouvernement de la République populaire chinoise va mener, avec autant d'énergie que de prudence, l'œuvre de reconstruction qu'imposaient quarante ans de désordres. » En matière économique, les autorités chinoises négocient prudemment, mais avec détermination, le

tournant vers un communisme de type soviétique. La réforme agraire, lancée dès 1950, aboutira, en 1955, à la collectivisation totale des terres. À la nationalisation des grandes entreprises et à la confiscation des biens des étrangers et des émigrés nationalistes, succède, dès 1951, l'étatisation systématique de l'ensemble des moyens de production.

La période qui s'ouvre ensuite jusqu'à la mort de Mao Zedong en 1976 et à laquelle on peut rajouter l'interrègne de Hua Guofeng (1977-1978) est généralement divisée en deux phases. Au cours de la première qui couvre la période du I^{er} Plan quinquennal (1953-1957), l'économie chinoise s'aligne sur le modèle soviétique, tandis que le volet économique du traité d'alliance sino-soviétique prend de la consistance. La disparition du secteur privé s'accompagne de celle du marché ; une planification impérative centralisée est mise en place. Le développement économique repose sur une double priorité : celle donnée à l'investissement sur la consommation, celle donnée à l'industrie lourde sur l'agriculture et l'industrie de transformation. L'URSS apporte à la Chine un soutien important en acceptant de participer à la mise sur pied de plus de 150 grands projets industriels (sur 700 prévus dans le I^{er} Plan), en livrant la moitié des équipements industriels installés pendant cette période, en fournissant une aide financière et technique massive. Le I^{er} Plan dont les objectifs, pourtant ambitieux, sont dépassés est un succès ; la disparition des famines et la restauration de l'outil industriel en Mandchourie en sont les marques tangibles.

La deuxième phase est marquée à la fois par la primauté de l'utopie révolutionnaire (le Grand bond en avant, la Révolution culturelle) sur la gestion de l'économie et la rupture avec l'URSS. Elle ne signifie pas pour autant une renonciation au modèle soviétique ; c'est au contraire le « révisionnisme de Khrouchtchev » qui est dénoncé par le Parti communiste chinois. En lançant en juillet 1958, quelques mois après le II^e Plan, le Grand bond en avant, Mao pousse d'ailleurs jusqu'à l'absurde la logique du modèle soviétique. Le développement est entièrement assimilé à la croissance de la production en termes physiques. Pour accélérer le processus (réaliser les objectifs du plan quinquennal en deux ans), l'État impose une mobilisation sans précédent de la main-d'œuvre à travers la création de communes populaires et des taux d'accumulation (44 % en 1959), insoutenables dans un pays encore très pauvre. Pour atteindre les objectifs de production d'acier, 2 millions de hauts fourneaux sont construits dans les campagnes ; pour les faire fonctionner, les paysans sont mobilisés même pendant les récoltes, les forêts sont déboisées. Le résultat de cet immense effort est dérisoire : en quatre ans, la production d'acier par habitant ne progresse que de 20 %. Caricature plus que déviation du modèle soviétique, le Grand bond se solde par un désastre sans équivalent dans l'histoire économique moderne. Entre 1958 et 1962, la production de céréales par tête est inférieure de 25 % en moyenne à son niveau de 1957, entraînant des famines qui feront, selon les estimations, entre 13 et 28 millions de victimes. Même si ceux qui, comme le maréchal Peng Duhai, dénoncent dès 1959 l'échec patent du Grand bond en avant sont éliminés, le désastre est tel que les autorités chinoises, sous l'impulsion de Zhou Enlai et Deng Xiaoping, reviennent progressivement à une politique économique plus pragmatique qui durera jusqu'au printemps 1966. Commencée en novembre 1965, la Révolution culturelle apparaît d'abord comme un mouvement de « rectification » limité à la presse et à la culture mais s'avère vite être l'expression de profondes dissensions au sein même de l'appareil du Parti. Dès le printemps 1966, la Révolution culturelle entraîne de graves perturbations dans le fonctionnement de l'administration et des services publics, notamment dans l'éducation ; les entreprises, moins touchées, ne sont pas pour autant épargnées, mais le monde rural reste à l'écart. Si, officiellement, la Révolution culturelle ne prend fin qu'avec la mort de Mao en

1976, ses effets sur la vie économique s'estompent à partir de 1970, après l'élimination des « gardes rouges » et la réouverture des écoles puis des universités.

Au-delà des méandres politiques et idéologiques et des utopies exubérantes du maoïsme, la Chine est restée fidèle au modèle soviétique d'organisation de l'économie. Seul « accroc » important à ce modèle, la décentralisation, à certaines époques, des décisions économiques au profit des autorités locales a été plutôt une réaction pragmatique aux dysfonctionnements qu'une déviation délibérée. Une jolie formule de Françoise Lemoine (*La nouvelle économie chinoise*) résume cette période : « Modèle soviétique, choix maoïstes. »

3. L'héritage économique de l'ère maoïste

Les carences et le manque de fiabilité des statistiques chinoises rendent aléatoire un bilan économique objectif de la période maoïste. Les principaux indicateurs montrent une amélioration sensible des conditions de vie, plus rapide que dans la plupart des pays en développement. Le recul rapide de la mortalité (le taux de mortalité tombe de 17 % en 1952 à 6 % en 1978) et l'augmentation de l'espérance de vie de 36 à 64 ans sont imputables à la fois à l'amélioration des rations alimentaires et au développement d'une offre de soins gratuits et facilement accessibles. La multiplication des dispensaires ruraux grâce aux « médecins aux pieds nus », personnels paramédicaux ayant reçu une formation sommaire, a en effet beaucoup contribué à l'amélioration de l'état sanitaire de la population. Entre 1952 et 1978, le nombre d'élèves est multiplié par trois dans les écoles primaires et par vingt dans les écoles secondaires ; les taux de scolarisation progressent spectaculairement tandis que l'analphabétisme régresse. Cependant, la Révolution culturelle a durablement perturbé le fonctionnement des institutions scolaires et vidé les universités. Le nombre d'étudiants est tombé de 674 000 en 1965 à 48 000 en 1970 et était encore inférieur à 500 000 en 1975.

Reconstituée par les organisations internationales ou les économistes occidentaux, l'évolution du pib montre une croissance moyenne entre 1952 et 1978 comprise entre 4 % et 5 % par an, soit, compte tenu de la croissance de la population, une hausse du pib par tête comprise entre 2 % et 3 %. Les statistiques chinoises de production par tête en volume confirment cet ordre de grandeur et montrent le contraste entre le développement de l'industrie dont la contribution au pib passe de 8 % à 33 % entre 1952 et 1978 et une stagnation de l'agriculture. Pendant cette période, la croissance chinoise est inférieure aux performances moyennes de l'ensemble des pays en développement, mais du même ordre de grandeur que celle des pays les moins avancés. Selon Angus Maddison, la part de la Chine dans le pib mondial se stabilise passant de 4,6 % en 1952 à 4,9 % en 1978. Compte tenu de la rapide croissance de la population active et d'un taux d'accumulation élevé (28 % en moyenne), le résultat est au mieux médiocre. La quasi-totalité de la population est restée très pauvre et n'a pas eu accès aux biens de consommation les plus courants : en 1978, moins d'un ménage rural sur trois possédait une bicyclette ou une montre, moins d'un sur cinq possédait une radio.

Dans ces conditions, il est difficile de souscrire au jugement dithyrambique d'Alain Peyrefitte en 1976, au lendemain de la mort de Mao : « Cherchez dans l'Histoire entière : vous ne trouverez aucun exemple d'un passage, assuré pour tant d'hommes, de si bas à si haut. » De fait, un constat s'impose : l'économie chinoise n'a pas décollé pendant la période maoïste et la Chine est toujours, au sortir de

cette expérience, « un pays pauvre, à la pauvreté largement partagée, avec ses poches d'extrême misère » (Françoise Lemoine). L'échec économique de la Chine maoïste tient aux dysfonctionnements de la planification centralisée mais a aussi souvent été imputé à l'incompatibilité de ce modèle d'organisation avec l'idéologie maoïste, de sorte que, comme le soulignent Pradumna et Hamid, « à la fin des années 1970, la Chine incarnait tous les pires traits d'une économie de commande sans les avantages d'une direction centrale ». La Chine populaire a ainsi manqué le train de la deuxième révolution industrielle. Or, le reste du monde chinois (Singapour, Taiwan et Hong-Kong) s'y est engouffré, rendant le contraste saisissant. Entamé dès les années 1960, le décollage de ces trois « dragons » a été un aiguillon essentiel des réformes en Chine populaire.

4. L'extraordinaire destin de Hong-Kong

La réussite de Hong-Kong est exceptionnelle. Le pib a été multiplié par 17 en termes réels entre 1961 et 2008 ; le revenu réel par tête a été multiplié par près de 8 sur la même période. Le développement de la Colonie a été plus rapide que celui, déjà météorique, des trois autres « Dragons » : la Corée, Taiwan et Singapour. En 2008, le pib par tête de Hong-Kong dépasse 30 000 usd, un niveau comparable à celui des habitants des pays les plus riches de l'ocde.

Si le Territoire a bénéficié de son rôle de base arrière de l'armée américaine, lors de la guerre de Corée, jusqu'au milieu des années 1970, le développement de Hong-Kong a, en large partie, reposé sur le dynamisme d'une industrie de transformation qui profitait des avantages comparatifs de la Colonie : un port actif, une économie ouverte et peu taxée, une main-d'œuvre bon marché, des capitaux abondants, une classe d'entrepreneurs très dynamiques et l'État de droit britannique. Le Territoire a également bénéficié de son rôle de base arrière de l'armée américaine, lors de la guerre de Corée. Le textile, l'horlogerie, le matériel optique, l'industrie du jouet, l'électronique grand public furent les secteurs de prédilection de cette industrie peu innovante, exclusivement tournée vers l'exportation et parfois spécialisée sur des créneaux très étroits qui ont fait la réputation de Hong-Kong comme les perruques, les fleurs en plastique ou le costume sur mesure. Dès le milieu des années 1970, l'augmentation rapide du coût relatif du travail a condamné au déclin cette « économie d'atelier » et les entrepreneurs ont fait le choix de la délocalisation de la production, principalement en Chine et accessoirement dans d'autres pays asiatiques à bas coûts de main-d'œuvre.

La description que donne Fernand Braudel (*La dynamique du capitalisme*) de Venise au xv^e siècle ou d'Amsterdam au xvii^e et de Londres au xviii^e s'applique, *mutatis mutandis*, au Hong-Kong du début des années 1990. « La splendeur, la richesse, le bonheur de vivre se rassemblent au centre de l'économie-monde, en son cœur. C'est là... que se manifestent les hauts prix, les hauts salaires, la banque, les industries profitables ; là que se situent le point de départ et le point d'arrivée des longs trafics, l'afflux des métaux précieux, des monnaies fortes et des titres de crédit. Toute une modernité économique en avance s'y loge... Les techniques de pointe sont là aussi, d'ordinaire, et la science fondamentale, les accompagnant, est avec elles. Les libertés s'y logent, qui ne sont pas entièrement des mythes et pas entièrement des réalités. »

5. Le miracle économique taiwanais

Hormis les cités-États de Singapour et de Hong-Kong et avant la Chine, la rapidité du décollage économique à Taiwan n'a d'équivalent qu'en Corée et au Japon. Entre 1965 et 2008, le taux de croissance annuel moyen du pnb en volume a dépassé 8 %. Le pnb a été multiplié par 32 en termes réels entre 1961 et 2008. Le pnb par tête est passé de moins de 200 usd en 1952 à plus de 17 000 usd en 2008, un niveau équivalent à celui du Portugal et près de 31 000 usd en parité de pouvoir d'achat, soit un niveau équivalent à celui de l'Espagne. À l'instar des autres « tigres » asiatiques, Taiwan a fondé son développement sur celui des exportations (255 milliards d'usd en 2008) et est, depuis le milieu des années 1990, dans les quinze premières puissances commerciales du monde, avec une part du marché mondial avoisinant 2 %.

Les raisons du « miracle taiwanais » restent un sujet de débat. L'île accumule, en effet, les handicaps. Sa dotation en ressources naturelles est des plus réduites : la surface agricole utile, déjà très limitée, est rongée par l'urbanisation, les ressources minières se limitent à quelques gisements assez pauvres de charbon (170 millions de tonnes de réserves) et à un peu de gaz naturel. En outre, les catastrophes naturelles sont relativement fréquentes : séismes, typhons. Enfin, l'économie taiwanaise a longtemps été privée de son principal débouché naturel dans la mesure où, jusqu'au milieu des années 1980, les relations économiques avec le continent chinois étaient inexistantes. Toutefois, l'économie taiwanaise a pu bénéficier de la conjonction d'infrastructures et d'équipement industriels hérités de la colonie japonaise, de l'apport humain et financier constitué par l'arrivée des nationalistes et de l'aide massive des États-Unis jusqu'au milieu des années 1960.

Le fondement du miracle taiwanais, c'est la reconversion rapide de l'industrie en fonction de l'évolution de la demande mondiale et des avantages comparatifs de l'île. L'industrie agroalimentaire, le textile, les papeteries et les tanneries, créés dans les années 1950 pour répondre à la demande intérieure, se sont rapidement tournés vers l'exportation puis ont sophistiqué leur production, parfois en remontant la filière : ainsi, le développement de l'industrie textile a entraîné celui de la production de fibres synthétiques. Dans les années 1970, les profits ont été réinvestis dans l'industrie lourde (sidérurgie, chimie, raffinage pétrolier, chantiers navals), puis dans l'assemblage de produits électriques et, enfin, dans la fabrication de produits à plus haute valeur ajoutée comme les produits électroménagers puis l'électronique. Le cycle du produit est très rapide. Taiwan devient par exemple, au milieu des années 1980, un gros producteur de téléviseurs couleurs (4 millions en 1986) et d'appareils de téléphone (23 millions en 1986) ; six ans plus tard, la production de ces deux biens a diminué des deux tiers ; en 1991, Taiwan produisait 35 millions de caulettes électroniques ; en 2001, cette production avait quasiment disparu. Depuis le début des années 1980, la délocalisation en Chine des activités à faible valeur ajoutée a accéléré le rythme de reconversion de l'industrie. Cette capacité d'adaptation qui n'aurait pas été possible sans une main-d'œuvre toujours mieux formée, tient à la culture du capitalisme taiwanais, mais aussi à ses structures : un tissu très dense de pme, presque toujours contrôlées par des capitaux familiaux et souvent fédérées dans des conglomérats multisectoriels, ce qui facilite l'évolution de leurs activités. Néanmoins, sans devenir des multinationales, certaines entreprises ont des positions fortes dans leur secteur : Acer et Quanta (informatique), Giant (vélos), Evergreen (transport maritime), tsmc (semi-conducteurs)...

Chapitre II

Les réformes

La victoire des partisans de Deng Xiaoping sur ceux de Hua Guofeng, au III^e plénum du XI^e Congrès du Parti communiste chinois, en décembre 1978, ouvre l'ère des réformes économiques que l'on peut décomposer chronologiquement en quatre phases. La première qui couvre la période 1979-1984 est consacrée à la correction de certains excès de la période maoïste : ralentissement de l'investissement, réallocation des ressources en faveur de l'agriculture et de l'industrie légère, réajustement des prix relatifs. Parallèlement et plus fondamentalement, les autorités chinoises mènent à bien la décollectivisation de l'agriculture. La deuxième phase de réforme (1984-1988) est portée par les succès spectaculaires de la première phase et des expériences pilotes menées dans certaines régions ou entreprises. La déréglementation des prix, la décentralisation des décisions économiques, le développement d'unités de production non étatiques et l'ouverture du marché intérieur sont accélérés. Mais la libéralisation de la demande précède celle de l'offre, provoquant de graves déséquilibres macroéconomiques. Dans ce contexte, la troisième phase (1988-1992) est marquée par la suspension des réformes, voire, dans certains domaines, par un retour en arrière (contrôle centralisé des prix à la consommation et du crédit), en cohérence avec le durcissement du régime après la répression du mouvement démocratique (Tien an men, 1989). Les réformes reprennent timidement à la fin de l'année 1991, mais la quatrième phase, celle de l'accélération décisive du processus, s'est ouverte par les déclarations de Deng Xiaoping, lors de son « deuxième voyage dans le Sud » en janvier 1992 et n'a été interrompue ni par la mort du « Petit Timonier » en février 1997, ni par les changements successifs à la tête de l'État chinois : Zhu Rongji remplaçant Li Peng comme Premier ministre en 1998, puis Hu Jintao succédant à Jiang Zemin, après le XVI^e Congrès du pcc (décembre 2002), marquant l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération, Wen Jiabao succédant à Jiang Zemin en 2003.

I. De l'économie planifiée à l'économie de marché, mais graduellement

La substitution de mécanismes de marché à une planification impérative est le principal fil conducteur des réformes engagées en 1979. Le déclin du rôle du Plan n'alla pas sans opposition au sein du Parti et de ses instances dirigeantes. Conséquence de cette opposition, mais aussi de l'adhésion des réformateurs à une approche graduelle et pragmatique, l'introduction des mécanismes de marché a été très progressive. L'évolution du modèle officiel assigné à l'économie chinoise permet d'en suivre les étapes et d'en apprécier les détours. À « l'économie planifiée complétée par des mécanismes de marché » succède à partir de 1984 « l'économie planifiée de marchandises », puis en 1987 « la régulation du marché par l'État et des entreprises par le marché », en 1989 « la

combinaison organique du Plan et du marché » et enfin, lors du deuxième voyage dans le sud de Deng Xiaoping en 1992, « l'économie socialiste de marché ». Depuis, le développement du secteur privé et sa reconnaissance officielle par le pcc ont ôté une grande partie de sa portée au caractère socialiste de cette économie de marché. Parallèlement, la planification impérative a progressivement cédé la place, d'une part à une planification indicative à la française, « réductrice d'incertitudes », d'autre part à la programmation pluriannuelle des dépenses publiques. À partir du IX^e Plan (1996-2000) ces exercices sont devenus plus rituels qu'opérationnels. Ainsi, le XI^e Plan (2006-2010) ne fixe que deux grands objectifs quantitatifs : une croissance de 7,5 % par an et la réduction de 20 % de l'intensité énergétique.

1. La libéralisation des prix

Avant le début des réformes, les prix étaient fixés discrétionnairement par le Plan et ne jouaient aucun rôle dans l'affectation des ressources ou des revenus. Le processus de libéralisation progressive des prix a généralement suivi la méthode expérimentée dès 1978 pour libérer partiellement certains prix agricoles et théorisée, *a posteriori*, sous le nom de « prix à double rail ». Dans un premier temps, le Plan continue à déterminer les quantités et les prix, mais les producteurs sont autorisés à vendre la partie de leur production qui excède les objectifs fixés par le Plan, sur un marché libre où les prix équilibrent l'offre et la demande. Dans un deuxième temps, l'État cherche à rapprocher les prix réglementés et « libres », d'une part en augmentant les prix réglementés, en règle générale beaucoup plus bas, quitte à allouer aux consommateurs des subventions pour compenser ces hausses, d'autre part en diminuant les quantités écoulées par les circuits officiels, ce qui a normalement pour effet de faire baisser les prix « libres ».

La longueur du processus a beaucoup varié selon les produits. Pour la plupart des produits agricoles, les marchés libres ont été autorisés dès 1978, la planification impérative de la production et les quotas de vente obligatoire à l'État ont été officiellement supprimés en 1985, sauf exceptions, notamment pour les céréales et le coton, entraînant une large libéralisation des prix à la production. La libéralisation des prix à la consommation a suivi un calendrier similaire ; celle des prix à la production des biens industriels a été plus tardive. Le mouvement ne s'achève qu'au milieu des années 1990. Aujourd'hui les autorités ne réglementent plus directement que les prix de quelques biens, notamment les céréales, le coton, le tabac et les produits pétroliers.

2. Les réformes fiscales

Dans une économie totalement planifiée et étatisée comme celle de la Chine maoïste, la fiscalité était un sous-produit du Plan. Nul besoin d'impôts directs, car les comptes des entreprises se confondaient avec ceux de l'État et les revenus étaient en totalité alloués par le Plan. Les entreprises reversaient la totalité de leurs bénéfices nets et ces bénéfices étaient entièrement prédéterminés par le Plan qui fixait les prix et les quantités produites et achetées, donc les marges des entreprises. En théorie, dans un tel système, nul besoin non plus d'impôts indirects, même si, en Chine, ils furent maintenus pour des raisons de commodité.

L'apparition de nouvelles formes de propriété et la possibilité donnée aux entreprises d'État de

conserver une partie de leurs bénéfices d'exploitation ont rendu nécessaire une réforme de la fiscalité directe. Un impôt sur les bénéfices des sociétés a été créé et étendu aux entreprises d'État en 1984. Parallèlement, étaient institués quatre nouveaux impôts directs sur les entreprises : deux s'apparentaient à une surtaxe sur les bénéfices ; les deux autres, applicables seulement aux entreprises d'État, à une taxe sur les investissements et sur les augmentations de salaire au-delà des normes fixées par l'État. L'introduction de mécanismes de marché a cependant fait émerger la notion de neutralité de l'impôt, entraînant la création d'une taxe sur la valeur ajoutée qui s'est en partie substituée à la taxe sur le chiffre d'affaires. En dépit de ces aménagements, le système fiscal était resté largement inadapté. En raison des carences du système fiscal et de l'inefficacité du recouvrement, les recettes publiques n'avaient cessé de baisser en proportion du pib, passant de 31 % en 1978 à 25 % en 1985 et à 14 % en 1993. En outre, les recettes fiscales étaient collectées par les provinces qui en restituaient une partie à l'État sur la base de montants négociés chaque année. Ce système avait entraîné une forte réduction de la part de l'État dans les recettes fiscales, qui était tombée à 22 % en 1993 (les recettes fiscales de l'État représentaient à peine 3 % du pib).

Les autorités chinoises ont donc lancé à partir de 1994 une vaste réforme fiscale avec trois objectifs : simplifier et stabiliser le système fiscal, augmenter la part des recettes fiscales dans le pib et la part de l'État dans les recettes fiscales. Le champ d'application de la tva a été étendu au détriment de ceux des taxes spécifiques et de la taxe sur le chiffre d'affaires. Ajoutées à la réduction du nombre de taux de tva de 12 à 3, ces mesures ont entraîné une réelle simplification et une plus grande neutralité du système. Le taux de l'impôt sur les bénéfices a été unifié, les cas d'exemption ont été réduits et il n'a plus été possible aux entreprises d'État de négocier le montant de leur imposition. L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été simplifié, puis progressivement étendu. En outre, à l'exception des impôts locaux, la collecte des impôts relève désormais de la responsabilité de l'État qui reverse une partie des impôts indirects aux collectivités locales. Enfin, les exemptions ont été réduites ; ainsi, au cours des dernières années, les avantages dont bénéficiaient les différentes zones à régime fiscal dérogatoire, les entreprises étrangères et les exportations ont-ils été diminués ou supprimés. Cette réforme qui a rapproché le système fiscal chinois de ceux des pays développés a été couronnée de succès : même si ses effets ont été longs à se faire sentir, elle a entraîné une recentralisation des recettes fiscales et une plus forte élasticité à l'évolution de l'activité, de sorte que le taux de prélèvement obligatoire a régulièrement progressé.

Recettes budgétaires

1989 1994 2000 2004 2008

Total en % du pib 15,4 10,4 13,6 16,5 20,1

3. La réforme du système financier

La substitution progressive du marché au Plan s'est traduite dans le domaine financier par le passage

d'un système d'allocation centralisée des financements à une distribution décentralisée du crédit. D'une part, la réforme du secteur financier a eu pour objectif de mettre en place les acteurs de cette décentralisation : les anciennes banques commerciales ont été ressuscitées, d'autres institutions financières ont été créées, la Banque populaire de Chine a été cantonnée dans les fonctions d'une banque centrale. D'autre part, les autorités ont transféré aux établissements financiers la responsabilité de l'allocation des fonds. Les taux d'intérêts sont cependant restés réglementés.

Avant 1979, il existait une seule banque, la Banque populaire de Chine (bpc), qui était organiquement un département du ministère des Finances et qui était chargée d'appliquer les directives du Plan en matière d'allocation des crédits. À partir de 1979, la création de banques spécialisées a permis de réduire progressivement le champ des prêts directement consentis par la bpc. En 1984, la bpc est dotée d'un nouveau statut lui accordant une indépendance fonctionnelle, accompagnée d'une « séparation de corps » avec l'État et précisant explicitement ses fonctions. Une loi de 1995 a approfondi cette réforme en renforçant l'autonomie de la bpc. Celle-ci est désormais une vraie banque centrale chargée de l'application de la politique monétaire et uniquement une banque centrale dans la mesure où elle ne distribue plus directement de prêts. La conception de la politique monétaire reste cependant aux mains du gouvernement.

Dès 1979, quatre anciennes banques commerciales (la Banque de Chine, le Crédit agricole de Chine, la Banque immobilière de Chine et la Banque industrielle et commerciale de Chine) dont le rôle s'était réduit à servir de relais à la bpc dans les années 1950, puis qui avaient disparu pendant la Révolution culturelle, ont été ressuscitées. La distribution du crédit leur a été confiée sur la base d'une stricte spécialisation par secteur, les opérations en devises relevant de la Banque de Chine. Cette première étape a entraîné plus une déconcentration qu'une véritable décentralisation de l'allocation des crédits dans la mesure où, dans la plupart des cas, les quatre « banques spécialisées » ne faisaient qu'appliquer les décisions des autorités nationales ou locales. Aussi les réformes se sont-elles poursuivies dans deux directions. D'une part, d'autres institutions financières ont été autorisées par les autorités chinoises (caisses de crédit coopératif, sociétés de crédit-bail, banques fiduciaires, banques étrangères et, à titre expérimental, banques privées) ou tolérées (institutions financières non bancaires, réseaux informels de financement). D'autre part, les quatre « banques spécialisées » ont été autorisées à diversifier leurs activités et à s'étendre au-delà de leur spécialisation d'origine. Une nouvelle étape est franchie en 1995, avec la création de banques de développement publiques, chargées d'assumer la distribution des crédits qui relèvent de décisions publiques. La clarification du rôle des quatre banques commerciales publiques qui concourent à la moitié de l'activité du secteur bancaire vise à les rapprocher des standards internationaux. Elle s'est accompagnée d'un effort important d'assainissement de leur bilan. Entre 1998 et 2008, l'État a en effet injecté près de 150 milliards d'usd de capital dans les banques (autour de 8 % du pib annuel de cette période), notamment par le financement de structures de défaisance (huijin) qui ont racheté des créances douteuses. Cet assainissement a permis d'attirer dans le capital des banques des investisseurs privés par des introductions en bourse, en Chine ou à Hong-Kong, mais aussi par la vente de blocs d'actions à des partenaires stratégiques. Les cinq plus grandes banques chinoises (Banque de Chine, Banque industrielle et commerciale, Banque agricole, Banque de la construction, Banque de la communication) sont désormais cotées en bourse et figurent parmi les premières capitalisations mondiales du secteur : 4 sur les 10 premières dont 3 aux 3 premières places en 2009.

La logique de la réforme n'a cependant pas été poussée à son terme. Ayant choisi de résoudre très graduellement le problème des entreprises d'État, les autorités nationales et surtout locales ont incité les banques commerciales à maintenir ces entreprises sous perfusion financière. Au-delà même des interférences politiques et malgré une amélioration de son fonctionnement et de sa supervision, le système bancaire a toujours du mal à jouer son rôle : d'une part, il rationne le crédit à de nombreuses entreprises, notamment les pme du secteur privé qui doivent avoir recours à des financements informels très coûteux, d'autre part, il accumule les créances douteuses qui prennent des proportions systémiques, dès qu'intervient un choc externe (crise asiatique, crise financière de 2008-2009).

Les autorités chinoises ont parallèlement favorisé le développement des marchés financiers. Le marché des obligations d'État a pris de l'ampleur à partir du milieu des années 1980 (les premières émissions remontent à 1981). Parallèlement, la transformation d'entreprises d'État en sociétés par actions dont une partie du capital a été distribuée dans le public a permis le développement des transactions boursières. Deux marchés organisés ont été créés, l'un à Shanghai en 1990, l'autre à Shenzhen en 1991. Après avoir hésité à les fusionner en 2000, les autorités chinoises ont opté pour une spécialisation, Shenzhen étant destiné à coter les entreprises de haute technologie. En dépit d'une croissance rapide de la capitalisation qui a dépassé celle de Hong-Kong en 2008 (au 5^e rang en 2009, derrière le Nyse, Londres, le nasdaq et Euronext) et des transactions, les marchés financiers chinois restent assez peu sophistiqués, très spéculatifs, mal et trop régulés. Ils continuent à souffrir de plusieurs handicaps : une participation des investisseurs institutionnels et une liquidité insuffisantes, un interventionnisme abusif des pouvoirs publics, une information économique et financière généralement de faible qualité.

Toutefois, la diversification des instruments financiers et une politique de taux d'intérêt réels positifs sur le long terme ont stimulé l'épargne financière des entreprises et surtout des ménages qui, du fait du contrôle des changes, reste captive. Le montant des dépôts représentait ainsi 170 % du pib en 2008, contre 150 % en 2001 et 75 % en 1990. L'intermédiation de cette énorme masse d'épargne reste un défi difficile pour un secteur financier chinois encore loin des standards des pays développés.

II. Le choix de l'ouverture

Le choix de l'ouverture est un élément consubstantiel des réformes mises en place par l'équipe de Deng Xiaoping à partir de 1978. Très symboliquement, Coca-Cola fut autorisé dès le début de l'année 1979 à monter une usine d'embouteillage à Shanghai. Ce choix marque une nette rupture avec la politique d'autosuffisance de l'ère maoïste. Il est officiellement motivé par la volonté d'ouvrir la Chine aux influences extérieures pour accélérer les « quatre modernisations », mais les nouveaux dirigeants de la Chine y ont vu aussi un moyen privilégié de faciliter la transition vers l'économie de marché. Ce n'est que plus tardivement que l'accent sera mis sur le rôle des exportations et des investissements directs étrangers comme moteurs de la croissance économique.

1. L'expérience des zones économiques spéciales et des villes ouvertes

Le choix de l'ouverture rencontra une large opposition au sein du Parti. L'expérimentation des mesures de libéralisation dans des zones géographiquement limitées apparut comme un bon compromis, conforme à la stratégie pragmatique de Deng Xiaoping. Trois « zones économiques spéciales » (zes) : Shenzhen et Zhuhai, à la frontière respectivement de Hong-Kong et Macao, et Shantou, une ville côtière du Guangdong, dont sont originaires de nombreux Chinois établis en Indonésie ou à Singapour, furent créées en 1979. Le statut de zes fut ensuite attribué à la ville de Xiamen, en bordure du détroit de Taiwan dans le Fujian en 1980. Conçues au départ sur le modèle des « zones de fabrication des exportations » qui avaient connu un grand succès en Asie du Sud-Est, les zes sont rapidement devenues, selon la terminologie officielle, « des ponts et des fenêtres » entre la Chine et l'extérieur, c'est-à-dire les laboratoires des réformes et les lieux d'apprentissage du marché. Érigées en collectivités locales, les zes ont une autonomie limitée mais constituent des espaces économiques et juridiques distincts : les flux de marchandises, de capitaux ou d'hommes entre les zes et le reste de la Chine sont contrôlés. Elles offrent aux investisseurs étrangers des avantages fiscaux et réglementaires dérogatoires. La plupart des réformes ont été expérimentées dans les zes, de sorte que la libéralisation et l'ouverture de l'économie y ont toujours été beaucoup plus avancées que dans le reste de la Chine.

La taille de cette expérience est limitée. Les quatre zes ne couvrent que 7 000 km² ; malgré leur dynamisme, leur contribution au pib (inférieure à 4 %) et surtout à l'emploi (moins de 1 % de l'emploi urbain) est restée marginale. La réussite du développement des zes est indubitable : la mutation de Shenzhen, petite ville de 40 000 habitants en 1978, métropole industrielle et financière comptant plus de 7,2 millions de résidents en 2008, avec un pib par tête supérieur à 11 000 usd, le plus élevé de Chine, en témoigne. En conséquence, les autorités chinoises ont décidé d'élargir l'expérience. D'une part, l'île de Hainan (8,4 millions d'habitants) est élevée en 1987 au rang de province et transformée en zes ; en 1990, un statut similaire est octroyé au district de Pudong, une ville nouvelle dans la banlieue de Shanghai. D'autre part, en 1984, 14 villes de la côte Est, s'étageant entre Dalian au nord et Beihai au sud, ont obtenu le statut de « villes ouvertes », permettant des dérogations limitées au droit commun dans des zones de développement économique et technologique (zdet). Sur le même principe, furent créées en 1985 des « zones économiques ouvertes » : deltas du Yangtze et de la Rivière des Perles, sud du Fujian, et, en 1992, des zones frontalières de coopération économique, dans les régions frontalières de la Russie, de l'Asie centrale et du Pakistan et dans les péninsules du Jiaodong et du Liaodong. Enfin, de nouvelles subdivisions spatiales sont apparues depuis la fin des années 1990 : nouvelles zdet, zones industrielles de haute et nouvelle technologie, parcs technologiques, zones franches.

Toutefois, l'extension des zones ouvertes et la multiplication des statuts dérogatoires a été le résultat de la compétition des collectivités locales pour attirer l'investissement étranger plutôt que de la volonté des autorités centrales d'expérimenter l'ouverture et la libéralisation. Seules les zes et la zone de Pudong ont conservé un véritable rôle de laboratoire des réformes. Les inconvénients de cette politique : accroissement des déséquilibres entre les régions, morcellement de l'espace économique, dumping fiscal ou social, complexité croissante du système, mais aussi spéculation immobilière et instabilité de la main-d'œuvre deviennent plus évidents. La zes de Hainan, par exemple, a connu des résultats mitigés : les investissements étrangers ont été moindres qu'espérés et se sont concentrés dans l'immobilier de loisir, au détriment du secteur productif ; le statut de zes n'a pas permis une croissance plus rapide que celle de l'ensemble de la Chine. L'érosion des avantages comparatifs des

ces zones : réduction des privilèges fiscaux et administratifs, augmentation des salaires relatifs, jointe à l'ouverture de l'ensemble de l'économie chinoise devrait entraîner le déclin de celles qui n'ont pas su enclencher leur propre dynamique de développement.

2. La libéralisation du commerce extérieur a été accélérée par l'entrée à l'omc

Avant 1978, les importations étaient déterminées en fonction des besoins identifiés par le Plan et non satisfaits par la production intérieure, les exportations étaient fixées en fonction des besoins en devises. Le monopole du commerce extérieur était confié à une douzaine de compagnies publiques d'export-import, associées aux principaux ministères et chargées de l'application du Plan. Ces sociétés servaient de sas entre le marché domestique sur lequel elles achetaient et vendaient aux prix intérieurs et le marché mondial. Les pertes ou les bénéfices comptables de ces opérations étaient assumés par l'État. Le taux de change était fixé administrativement, généralement en fonction de l'évolution des parités de pouvoir d'achat, et ne jouait aucun rôle dans l'ajustement des flux d'échange. Les droits de douane avaient une fonction purement fiscale.

Les deux axes fondamentaux des réformes économiques : décentralisation des décisions et régulation par les prix, ont été suivis pour libéraliser les échanges extérieurs. Le monopole d'État du commerce extérieur a été démantelé : de nombreux organismes centraux et collectivités locales ont pu créer des compagnies d'import-export, les plus grosses entreprises d'État et les entreprises à capitaux étrangers ont été autorisées à réaliser directement des opérations commerciales avec l'étranger. Le rôle des restrictions quantitatives s'est progressivement restreint. Parallèlement, une véritable politique tarifaire a été mise en place pour protéger le marché intérieur ; l'État et les collectivités locales ont multiplié les incitations fiscales et les subventions à l'exportation. Aboutissement d'un processus entamé en 1986, l'entrée de la Chine à l'omc, en décembre 2001, a constitué une étape décisive de la libéralisation du commerce extérieur. Dans le protocole d'accession, la Chine s'est en effet engagée, à horizon 2010, à réduire significativement les protections tarifaires, à éliminer les pratiques discriminatoires et l'essentiel des contingents, des licences d'importation et des subventions à l'exportation, à libéraliser totalement l'exercice des activités d'import-export. Ces engagements ont été globalement tenus. La première condamnation de la Chine par l'organisme de règlement des différends de l'omc n'est intervenue qu'en juillet 2008 (secteur automobile).

3. La longue marche vers la convertibilité du yuan (ou renminbi)

En cohérence avec la libéralisation du commerce extérieur, les autorités chinoises ont progressivement introduit des mécanismes de marché pour la détermination du taux de change. Le taux de change officiel du yuan a été dévalué de près de 50 % en 1981, puis fréquemment ajusté par la suite, en fonction de l'équilibre des échanges. Les exportateurs ont d'abord été autorisés à conserver une partie de leurs devises puis à les échanger à un prix librement fixé sur un marché organisé (marché des « swaps »), et donc différent du taux officiel. Ce système de double taux de changes entraînait d'importantes distorsions ; aussi l'alignement du taux officiel sur le taux du marché des « swaps », en janvier 1994, a-t-il constitué une étape importante de la libéralisation du marché des changes. Le taux de change reste cependant étroitement contrôlé par les autorités chinoises.

Jusqu'à l'été 2005, l'objectif de change implicite était un arrimage nominal du yuan au dollar américain. Depuis cette date, la monnaie chinoise évolue en fonction d'un panier de monnaie dont la composition n'est pas précisément connue. La levée du contrôle des changes et la libéralisation des mouvements de capitaux s'effectuent de manière extrêmement progressive, la crise asiatique de 1997 puis la crise financière de 2008-2009 ayant conforté la prudence des autorités chinoises. La convertibilité du yuan est encore une perspective lointaine.

4. Une politique favorable aux investissements directs étrangers

L'autorisation donnée aux étrangers d'investir en Chine, après trente ans de prohibition, est sans doute le point de rupture le plus tranché avec le passé maoïste. La première loi sur l'investissement étranger (juillet 1979), quoique d'apparence libérale, est encore empreinte de réticences ; elle distingue les coentreprises sino-étrangères, les coopérations contractuelles (pas de participation étrangère au capital) et les entreprises entièrement contrôlées par des capitaux étrangers. Bien qu'en principe autorisée, cette dernière forme d'investissement a été découragée pendant les premières années de la réforme. La deuxième loi sur l'investissement étranger (octobre 1986) marque une inflexion notable : l'investissement direct, sous toutes ses formes, n'est plus toléré mais encouragé. La loi de janvier 1992 est encore plus incitative. Parallèlement, de nombreuses mesures ont été prises pour faciliter les conditions d'exploitation des entreprises à participation étrangère : elles ont bénéficié d'avantages fiscaux et de dispositions dérogatoires du droit commun en matière de rétention de devises, d'accès au marché des changes, de liberté d'importation, d'embauche et de licenciement et de dispositions plus avantageuses encore dans les zones ou les zones ouvertes. Ces incitations se sont accompagnées d'une plus grande sélectivité. Dans un premier temps, les autorités chinoises ont, dans une optique mercantiliste, privilégié les investissements tournés vers l'exportation ou la substitution aux importations. Dans un deuxième temps, le choix des investissements étrangers a été plus étroitement associé à la politique industrielle. Les investissements comportant d'importants transferts de technologie et une part élevée et croissante de composants fabriqués localement sont encouragés, au contraire des investissements dans les industries de simple transformation ou dans l'immobilier. Parallèlement, les autorités, dans un souci d'aménagement du territoire, ont essayé d'orienter les capitaux étrangers vers l'intérieur des provinces côtières, puis vers les provinces de l'intérieur et enfin, depuis 1999, vers la Chine extérieure. Les engagements pris et au moins formellement tenus, par la Chine dans le cadre de l'omc ont cependant contrarié cette politique, en amenant les autorités, d'une part, à réduire les avantages exorbitants consentis aux entreprises étrangères, d'autre part, à ouvrir partiellement ou totalement, aux capitaux étrangers des secteurs jusqu'alors fermés ou entrouverts : chimie, automobile, distribution, environnement, télécommunications, banque, assurance...

5. Le développement des échanges extérieurs de biens et de capitaux a validé la politique d'ouverture

Entre 1978 et 2008, les flux de commerce extérieur ont été multipliés par 120 en usd courants. La part des échanges extérieurs dans le pib est passée de moins de 10 % en 1978 à 48 % en 2002 et 75 % en 2008. Même en tenant compte de la surévaluation de ce ratio due à la sous-estimation du taux de change du yuan, la Chine est, selon ce critère, plus ouverte que les grandes économies et que la

moyenne mondiale (58 % en 2008). Phénomène plus récent, le développement des investissements directs étrangers (ide) en Chine n'en est pas moins impressionnant. Fin 2008, le stock d'investissement étranger, pour deux tiers concentré dans l'industrie, s'élevait à plus de 800 milliards d'usd, soit près de 5 % du total. Dès 1993, la Chine est devenue la première destination de l'investissement étranger parmi les pays émergents et, depuis 2002 le premier récipiendaire dans le monde. Il convient cependant de relativiser ce chiffre en remarquant que 55 % des ide proviennent de Hong-Kong et de Taiwan, directement ou via les Iles Vierges britanniques et que ces flux peuvent masquer des retours de capitaux chinois. Il n'en demeure pas moins qu'en 2007, les entreprises à capitaux étrangers ont contribué à près du tiers de la production industrielle (2,3 % en 1988, 14,3 % en 1995 et 35,8 % en 2003).

Toutefois, la progression des échanges est, en large partie, liée à une économie d'atelier : importation, transformation, réexportation, elle-même conséquence de la délocalisation d'entreprises sur le sol chinois (les entreprises à capitaux étrangers étaient à l'origine de près de 50 % des flux de commerce extérieur en 2008) ou du développement du travail à façon pour des donneurs d'ordres étrangers. Cette activité d'atelier engendre plus de 40 % des flux de commerce extérieur, de sorte que le reste de l'économie est relativement fermé. L'ouverture aux échanges est aussi géographiquement circonscrite : la seule province du Guangdong a réalisé plus du tiers du commerce extérieur total en 2008. Le rapide développement du tourisme est également une manifestation de la politique d'ouverture de la Chine, devenue la première destination du monde (130 millions de touristes en 2008). Il convient également de relativiser ce rang : plus de 80 % des entrées sur le territoire chinois sont le fait des habitants de Hong-Kong, Taiwan et Macao.

III. La lente mutation des structures de production

La mutation de la structure de l'appareil productif a accompagné ou suivi les réformes macroéconomiques. Dans un premier temps, les autorités chinoises ont tiré les leçons des échecs les plus patents de l'ère maoïste en décollectivisant le secteur agricole. Dans un deuxième temps, elles ont à la fois procédé à une réforme des entreprises d'État et autorisé, voire encouragé, le développement d'autres formes d'entreprises. Bien que la rapidité de la croissance ait facilité les mutations structurelles, force est de constater qu'en raison du gradualisme et de la prudence des réformes, elles ont été lentes.

1. Les limites de la décollectivisation de l'agriculture

La décollectivisation de l'agriculture a été engagée dès 1978. Les communes populaires, les brigades et les équipes de production ont été progressivement démantelées et ont totalement disparu au milieu des années 1980. Les droits d'usage du sol ont été directement affermés aux paysans par les communes, parfois par des baux à long terme qui, en pratique sinon en droit, étaient parfois aliénables. Les baux ont été généralisés et leur cession a été autorisée par une loi de 2002 qui comporte cependant de nombreuses restrictions. La planification autoritaire des cultures a été

officiellement supprimée. Parallèlement, les autorités ont expérimenté dans le domaine agricole le système des « prix à double rail ». Dans un premier temps, les paysans ont été autorisés à vendre directement la production excédant un quota fixé par les autorités à un prix librement négocié. Dans un deuxième temps, les prix d'achat par l'État ont été substantiellement relevés, et les quotas de livraison obligatoire à l'État, abaissés, puis supprimés. Les résultats ont d'abord été spectaculaires : la production agricole a augmenté de 50 % entre 1980 et 1985, soit une multiplication par trois du rythme de croissance par rapport à la période antérieure ; toutefois cette progression s'est sensiblement ralentie par la suite et la paupérisation relative des agriculteurs s'est sensiblement aggravée des années 1990 jusqu'au milieu de la décennie suivante.

Les réformes n'ont pas eu que des effets positifs. La décollectivisation s'est traduite par un extrême morcellement des exploitations du fait de la forte densité des agriculteurs et de la volonté de l'État de limiter l'exode rural. Elle a également entraîné une dégradation des équipements collectifs. La part, déjà faible initialement, des investissements consacrée à l'agriculture a reculé et le soutien de l'État aux revenus agricoles (autour de 5 %) reste bas. Par ailleurs, les réformes se sont arrêtées en chemin. L'allocation des droits d'usage du sol relève toujours du pouvoir discrétionnaire des autorités locales, la propriété des terres reste collective et les droits d'usage des paysans sur la terre restent difficilement cessibles. Bien souvent, les communes gardent un droit de regard sur le choix des cultures. Le soutien à la culture du sucre, des céréales et du coton a freiné la reconversion vers des cultures plus intensives, mieux adaptées à la faible superficie des exploitations. Les prix des autres produits agricoles ont certes été déréglementés, mais l'achat de gros reste aux mains de quasi-monopoles locaux, le plus souvent contrôlés par les autorités et qui manipulent les prix à leur profit, d'autant plus facilement que les marchés agricoles restent compartimentés. Pour les mêmes raisons, le commerce des intrants agricoles, particulièrement des engrais, donne lieu aux mêmes dérives. Enfin, la fiscalité agricole reste relativement lourde et souvent arbitraire, dans la mesure où elle repose sur des droits forfaitaires. Préoccupées par la paupérisation rurale et le creusement des inégalités, les autorités chinoises ont cependant allégé la fiscalité agricole en 2006. Elles souhaitent faciliter les transactions sur les droits d'usage et allonger la durée des baux ce qui, ajouté au relâchement du contrôle de l'exode rural, devrait faciliter les remembrements.

2. Les entreprises d'État : gérer le déclin plutôt que réformer

Les entreprises d'État, dont plus des quatre cinquièmes sont d'ailleurs sous la tutelle des collectivités locales, ne se distinguent pas seulement par le contrôle du capital par la puissance publique, mais par le cadre légal et administratif dans lequel elles évoluent. Leurs salariés y bénéficient d'une protection forte de l'emploi et d'avantages sociaux divers (logement, santé, formation professionnelle, éducation des enfants...) qui représentent entre 25 % et 50 % d'un salaire de base déjà supérieur au salaire moyen. Leur activité (type et niveau de la production, prix d'achat et de vente, investissements, choix des fournisseurs et des clients...) était encadrée par les autorités de tutelle. En contrepartie, les entreprises d'État n'avaient pas d'autres obligations de résultats que la réalisation des objectifs du plan et bénéficiaient en effet d'un accès privilégié au crédit bancaire.

Les autorités chinoises se sont d'abord attachées à réformer la gestion des entreprises d'État en renforçant leur autonomie. Dès 1979, celles-ci ont été autorisées à conserver une partie des bénéfices excédant l'objectif fixé par les autorités de tutelle. En 1984, les entreprises d'État ont obtenu une

autonomie de gestion limitée à certains domaines (production, commercialisation), dans le cadre d'une contractualisation de leurs relations avec leur tutelle (« contrat de responsabilité »). La répartition des bénéfices entre l'autorité de tutelle, l'entreprise et, depuis 1987, les dirigeants et le personnel (sous forme d'intéressement) est réglée par ces contrats de responsabilité. L'autonomie de gestion a progressé, mais de manière inégale selon les entreprises. Jusqu'à présent, les autorités chinoises ont différé toute restructuration d'ensemble des entreprises d'État du secteur concurrentiel, d'abord parce qu'une telle restructuration entraînerait des licenciements massifs, ensuite en raison des résistances de la « technostructure » chinoise, du fait de l'imbrication étroite du pouvoir politique, de l'administration et de la direction des entreprises d'État aux niveaux national et surtout local, enfin parce qu'aucune réforme d'ensemble n'avait été mise en place pour se substituer aux avantages sociaux offerts par les entreprises d'État. La loi de 1988 sur les faillites ne leur est appliquée que depuis 1995 et de manière occasionnelle. Les regroupements, fusions, scissions se sont cependant accélérés depuis la fin des années 1990. La privatisation partielle par transformation en sociétés par actions a concerné les activités les plus performantes, les activités les moins performantes demeurant dans les entreprises d'État, qui font ainsi fonction de structures de défaillance des emplois et des dettes.

La part des entreprises d'État dans la production industrielle est passée de 66 % en 1987 à moins de 25 % en 2001 et de 9 % en 2007. Elles employaient encore 108 millions de personnes en 1995 et seulement 65 millions en 2007. Plus capitalistiques (15 % des actifs des sociétés industrielles), les entreprises d'État ont encore un poids important dans l'investissement. Les autorités chinoises reconnaissent qu'un tiers environ des entreprises d'État enregistrent des pertes d'exploitation chroniques, mais leur taux global de profit n'était pas en 2007 significativement inférieur à celui de l'ensemble des entreprises industrielles. Du fait de la réduction des financements budgétaires, les entreprises d'État déficitaires sont largement financées par des prêts bancaires ou des crédits interentreprises, constituant ainsi une part importante des mauvaises créances des banques et des structures de défaillance.

3. L'émergence d'autres formes d'entreprises, source du dynamisme de l'économie chinoise

A) Les sociétés d'État

À partir du milieu des années 1990, les autorités chinoises ont décidé d'accompagner le développement de la partie la plus dynamique du secteur public d'une modification de sa gouvernance et de la structure du capital, en opérant des privatisations partielles, en placement privé ou, le plus souvent, par introduction en bourse. Ce type d'entreprise s'est rapidement développé, par croissance interne et externe. Leur part dans l'emploi urbain a doublé entre 1998 et 2007, pour approcher 30 millions de salariés. Elles ont contribué en 2007 à près d'un tiers de la production industrielle.

B) Les entreprises collectives

Une fois arrivé au pouvoir, le Parti communiste chinois expropria progressivement l'ensemble des

moyens de production ; en 1956, le secteur privé avait virtuellement disparu. Dans la plupart des cas, les petites entreprises ne furent pas nationalisées mais collectivisées et leur gestion fut confiée aux collectivités locales (districts, communes) et surtout aux communes populaires et aux brigades de production. Ces entreprises, parfois glorifiées comme pendant le Grand bond en avant, parfois critiquées, ont survécu aux vicissitudes de l'ère maoïste. En 1978, avant le début des réformes, on en comptait plus de 3 millions, employant plus du quart des salariés et contribuant au cinquième de la production industrielle.

La décollectivisation de l'agriculture, parce qu'elle a entraîné une augmentation substantielle des revenus dans les campagnes et surtout parce qu'elle a libéré une partie de la main-d'œuvre rurale, a donné à ces entreprises un nouvel élan. Elles ont aussi profité de la levée de certaines entraves à la circulation des biens et à l'accès aux marchés. Ne supportant pas les contraintes réglementaires qui pèsent sur les entreprises d'État, les entreprises collectives ont pu se développer au rythme de l'introduction de l'économie de marché, notamment en milieu rural où elles ont bénéficié d'une main-d'œuvre captive (en raison des restrictions légales de l'exode rural) et de la collusion avec les autorités locales. Rapide dans le secteur secondaire, le développement des entreprises collectives dans le secteur tertiaire a été moins spectaculaire, freiné par l'existence de monopoles d'État de droit ou de fait (transports aériens ou ferroviaires, énergie, banques, assurance...) ou par la concurrence du secteur privé (transports routiers, taxis, services aux ménages, commerce de détail...).

Parallèlement à cette expansion, les entreprises collectives ont changé de nature. La dissolution des communes populaires et des brigades de production a transféré le pouvoir de décision à la bureaucratie locale ; la gestion a été affermée ou, au moins, mise en régie. Même si le régime des droits de propriété reste flou, les entreprises collectives sont toujours des entreprises publiques. Ce qui les distingue, depuis le début des réformes, des entreprises d'État, c'est d'abord qu'elles ont été généralement soumises aux contraintes du marché, ensuite qu'elles ont bénéficié d'une plus grande autonomie de gestion. Certaines entreprises collectives masquent cependant de véritables entreprises privées, d'autres évoluent vers des formes coopératives depuis qu'il est légalement possible de distribuer jusqu'à la moitié du capital social aux employés. Peu capitalisées et n'ayant qu'un accès limité au crédit mais profitant d'une main-d'œuvre flexible acceptant des salaires très bas, les entreprises collectives se sont spécialisées dans des activités de main-d'œuvre à faible contenu technologique ; la productivité du travail y reste en moyenne très basse. Depuis le milieu des années 1990, la formule a perdu de son attrait et le déclin est rapide en zone urbaine, lent en zone rurale où elles représentaient encore les trois quarts de l'emploi salarié non agricole.

C) Les entreprises à capitaux étrangers

L'installation en Chine d'entreprises à capitaux étrangers a été l'une des manifestations les plus visibles de la politique d'ouverture. Les entreprises à capitaux étrangers employaient, en 2007, plus de 23 millions de personnes dans le secteur industriel. Depuis qu'elles sont autorisées (2000), les entreprises à capitaux purement étrangers se développent très vite, soit par création, soit par rachat des parts chinoises de la coentreprise. L'industrie est le secteur d'élection des investissements directs étrangers. Les entreprises à capitaux étrangers contribuent à plus de 31 % à la production industrielle (2007). Elles sont concentrées dans les zones économiques spéciales et les zones ouvertes ; près des trois quarts d'entre elles sont implantées dans les provinces côtières du Guangdong, du Fujian et du

Jiangsu et à Shanghai. Elles sont dépendantes de l'étranger pour leurs approvisionnements, notamment en matériel, et pour leurs débouchés dans la mesure où elles se sont généralement tournées vers l'exportation. Aussi contribuent-elles à une part très importante des échanges extérieurs de la Chine (58 % des exportations en 2007).

Le développement rapide des entreprises à capitaux étrangers tient à un triple avantage comparatif : des salaires encore très bas par rapport aux pays du Sud-Est asiatique (à l'exception du Vietnam ou de la Birmanie), une productivité nettement plus élevée que celle des autres formes d'entreprises en Chine, mais aussi, jusqu'en 2008, des privilèges fiscaux et réglementaires importants. Pour bénéficier de ces privilèges, beaucoup de capitaux purement chinois ont été réinvestis en Chine, à partir de l'étranger, notamment de Hong-Kong ou des Iles Vierges britanniques.

D) La tardive renaissance du secteur privé

L'idéologie maoïste était opposée à toute forme d'appropriation privée des moyens de production. La tolérance, habituelle dans les régimes communistes, à l'égard des entreprises individuelles avait été largement battue en brèche pendant la Révolution culturelle : en 1978, il restait moins de 100 000 entrepreneurs individuels. Profitant d'une nouvelle tolérance de fait plutôt que d'une véritable légalisation de leur statut, les entreprises individuelles (c'est-à-dire, en Chine, celles qui comptent moins de 8 employés) se sont multipliées dès le début des réformes, puis leur poids a décliné dès le milieu des années 1990. En 2007, les entreprises individuelles employaient 55 millions de personnes, contre 61 millions en 1998. Ce n'est qu'à partir du début des années 1990 que le capitalisme privé est véritablement toléré. Il reçoit une reconnaissance officielle en 2000 lorsque, au nom de la théorie des « trois représentations », les entrepreneurs privés sont admis au sein du pcc. Le développement est exponentiel : les entreprises privées de plus de 8 personnes comptaient 1,6 million de salariés en 1990, 17 en 1998, 27 en 2001 et 72 en 2007.

Part dans l'emploi urbain (en %)

	<i>Entreprises d'État</i>	<i>Sociétés partiellement privatisées</i>	<i>d'État</i>	<i>Entreprises collectives</i>	<i>Sociétés capitaux étrangers</i>	<i>à</i>	<i>Entreprises privées</i>	<i>Entrepreneurs individuels</i>
1998	57	6		13	4		6	14
2001	51	9		10	6		10	14
2007	32	14		5	8		24	17

Part dans l'emploi rural non agricole (en %)

1998 74	4	22
2001 77	7	16
2007 75	14	11

4. L'industrialisation et la tertiariisation ont été freinées par la lenteur des réformes structurelles

Au regard des bouleversements qu'a connus l'économie chinoise depuis 1978, la structure par secteurs du pib en valeur a peu évolué. L'agriculture fournit encore en 2007 plus de 11 % du pib, contre 28 % en 1978, et emploie 50 % de la population active, contre 70 % en 1978. Le déclin relatif de l'agriculture pendant la période de décollage a été moins rapide que dans les pays d'Asie qui ont précédé la Chine sur la voie du développement. La part du secteur primaire y reste plus importante que dans la plupart des pays à revenu intermédiaire. Le secteur secondaire (y compris btp) a vu son poids dans le pib (48 % en 1978, 49 % en 2007) et dans l'emploi (17 % en 1978, 22,5 % en 2007) croître, mais dans des proportions cependant modérées pour une phase de décollage industriel. Le poids du tertiaire (40 % du pib, 27,5 % de l'emploi en 2007) reste faible, comparé aux pays de niveau équivalent.

Évolution de la structure de l'activité et de l'emploi (en %)

	<i>1978</i>	<i>1978</i>	<i>1992</i>	<i>1992</i>	<i>2001</i>	<i>2001</i>	<i>2007</i>	<i>2007</i>
	<i>pib</i>	<i>Emploi</i>	<i>pib</i>	<i>Emploi</i>	<i>pib</i>	<i>Emploi</i>	<i>pbi</i>	<i>Emploi</i>
Primaire	28	71	21	59	15	50	11	50
Secondaire	48	17	44	21	51	22	49	22
Tertiaire	24	12	34	20	34	28	40	28

IV. Les succès incontestables des réformes

économiques

1. Une croissance exceptionnellement rapide

Entre 1978 et 2008, le pib en volume a progressé de plus de 9 % par an en moyenne, selon les chiffres officiels. La fiabilité de ce chiffre est affectée par le processus de transition vers l'économie de marché. Celui-ci peut entraîner à la fois une surévaluation (ajustements de prix relatifs favorables aux produits en forte croissance, « révélation » de biens et services autrefois non comptabilisés) et une sous-évaluation (dans la mesure où les secteurs privés et parallèles, plus dynamiques, sont moins bien couverts par le système statistique) de la croissance. De nombreux économistes ont aussi mis en cause la crédibilité des statistiques officielles, soulignant leurs incohérences et l'héritage des méthodes et des pratiques maoïstes (utilisation à des fins de propagande, publication des chiffres avant la fin de la période couverte...). L'ordre de grandeur est cependant plausible au regard d'impressions visuelles ou de chiffres vérifiables (commerce extérieur, ide). Même si la croissance était surévaluée de 1 ou 2 points par an, sa rapidité au cours des trente années qui ont suivi le lancement des réformes apparente le décollage économique de la Chine à celui du Japon (plus de 11 % de croissance annuelle entre 1958 et 1973), de la Corée du Sud (plus de 9 % entre 1967 et 1991) ou de Taiwan (plus de 9 % entre 1965 et 1996) et rappelle les Trente Glorieuses des économies occidentales. En Chine, cependant, le développement économique a été très inégal selon les régions et le taux moyen recouvre des taux de croissance plus élevés dans les régions côtières. La croissance annuelle moyenne a ainsi été supérieure à 13 % par an depuis 1978 dans le Guangdong, le delta du Yangtze ou le Shandong, une performance historiquement exceptionnelle à cette échelle (le Guangdong, par exemple, compte 93 millions d'habitants). En prenant pour critère le pib nominal, la Chine est devenue, devant l'Allemagne, la 3^e puissance économique mondiale en 2008 (10^e en 1990) et la 2^e en calculant en parité de pouvoir d'achat.

Comme pour les pays émergents d'Asie, l'augmentation des facteurs de production explique l'essentiel de cette croissance. En raison d'une transition démographique accélérée, la population active a crû au rythme de 2,3 % par an, en moyenne, entre 1978 et 2008. Surtout, le taux d'accumulation a été en moyenne supérieur à 35 %, grâce à une épargne abondante et en large partie captive ainsi qu'à d'importantes entrées nettes de capitaux depuis le début des années 1990. Si la croissance a été largement extensive, la rupture par rapport à la période précédente a été aussi due, notamment depuis le milieu des années 1990, aux gains de productivité engendrés par une meilleure allocation des ressources, grâce au développement des mécanismes de marché et à la rapide progression des échanges extérieurs. Bien que freinés, les transferts de main-d'œuvre de l'agriculture à l'industrie, trois fois plus productive, des entreprises d'État aux entreprises à capitaux étrangers où la productivité par tête est six fois plus élevée, ont eu un effet massif. En outre, la Chine a largement utilisé l'investissement direct étranger pour valoriser ses avantages comparatifs. Les régions côtières qui ont attiré l'essentiel de l'investissement étranger et servent d'atelier à l'industrie hongkongaise (Guangdong), taiwanaise (Fujian), japonaise (Tianjin, péninsules du Liaoning et du Shandong) coréenne (golfe de Bohai) ou multinationale (delta du Yangtze) ont été les locomotives de la croissance.

La croissance du pib a été d'une grande régularité, depuis 1978, à l'exception d'un net ralentissement en 1989-1990, suivi d'un emballement de 1992 à 1994. Ainsi l'activité a-t-elle été peu affectée par la crise asiatique de 1997 ou par les difficultés de l'économie mondiale en 2000, puis en 2002 : la croissance est restée supérieure à 7 %, chaque année entre 1997 et 2002 ; enfin, la crise financière de 2008 s'est traduite par un fort recul de la croissance qui est restée cependant supérieure à 6 % en 2009. Cette stabilité est surprenante pour une économie qui devrait être très cyclique, en raison de la part élevée de l'investissement dans le pib et soumise aux fluctuations de l'économie mondiale, du fait de son ouverture sur l'extérieur. Elle entretient donc des suspicions sur la fiabilité et la sincérité des statistiques chinoises.

2. Sans déséquilibres internes majeurs

Si l'emballement de la croissance et l'accélération de la libéralisation des prix ont conduit à des poussées inflationnistes, en 1988 et 1989 (18 % de hausse chaque année, à la suite de l'accélération de la libéralisation des prix) et au milieu des années 1990, la hausse des prix dépassant en moyenne 18 % entre 1993 et 1995, en raison de l'augmentation des prix alimentaires, consécutive à de mauvaises récoltes et d'une nouvelle vague de libéralisation, la Chine a, malgré la rusticité de ses outils de régulation macroéconomique, toujours su éviter l'hyperinflation. Entre 1978 et 1995, la hausse des prix de détail a été en moyenne de 7,8 % par an. Même en faisant la part d'une certaine sous-évaluation de l'inflation par l'indice officiel des prix, ce résultat est satisfaisant pour un pays en transition vers l'économie de marché (le passage des prix administrés aux prix de marché est généralement inflationniste) et en croissance forte. En revanche, la Chine n'a pas pu éviter trois périodes de baisse des prix de 1999 à 2002, puis en 2005-2006 et enfin à partir de 2009 liées à la baisse des prix des produits importés, mais aussi et surtout, aux capacités de production excédentaires engendrées par le surinvestissement.

Le déficit budgétaire est resté dans des limites raisonnables. Entre 1980 et 2008, le déficit des finances publiques a été, en effet, toujours contenu en deçà de 3 % du pib, faisant parfois apparaître des excédents comme en 2007 et 2008. En conséquence, le financement de l'État n'a contribué que marginalement à la création monétaire, tandis que la dette publique restait inférieure à 20 % du pib (17 % en 2009), offrant ainsi des marges de manœuvre qui se sont avérées précieuses lors de la crise financière de 2008. Ces chiffres masquent cependant la débudgétisation des dépenses liées au soutien des entreprises d'État, financées par un recours massif à l'endettement bancaire. Il faut donc y ajouter les créances douteuses que portent les banques sur les entreprises d'État. L'endettement de l'État n'en reste pas moins supportable. Entre 1978 et 1994, malgré la forte croissance des importations, les soldes de la balance commerciale et de la balance des paiements courants sont restés au voisinage de l'équilibre. Depuis 1995, est apparu un excédent commercial persistant qui, ajouté à d'importantes entrées de capitaux, a entraîné un surfinancement de la balance des paiements. En conséquence, la dette extérieure s'est réduite (à peine 10 % du pib, en 2009) et les réserves de changes ont explosé (2 140 milliards d'usd fin 2008, soit 48 % du pib).

3. Une amélioration spectaculaire du niveau de vie

Selon les statistiques chinoises, le pib par tête, en volume, a été multiplié par 15 entre 1978 et 2007,

la consommation par tête par près de 11. L'évolution de la structure de la consommation porte aussi la marque d'un rapide enrichissement. La part des dépenses alimentaires a sensiblement baissé, tombant en 1995 en dessous de 50 % pour les ménages urbains (36 % en 2007). La consommation individuelle de produits alimentaires de base (céréales, légumes) a diminué ; celle de viande, de poisson, d'huile végétale, de sucre ou de chocolat a fortement augmenté. Symétriquement, la part des dépenses de santé, d'éducation et de loisirs est en forte progression. Depuis le milieu des années 1980, la part des dépenses consacrées à l'habillement a reculé en milieu urbain, avant de se stabiliser autour de 10 % depuis 2000. À l'inverse, les achats de biens durables ont fortement augmenté comme le montre la progression spectaculaire des taux d'équipement. Plus spectaculaire encore est la progression, par exemple, de la téléphonie mobile, avec, en 2007, 78 appareils pour 100 habitants en milieu rural et 165 en milieu urbain ou encore de l'accès à l'Internet (20 % de la population en 2008). Une petite frange de la population a atteint un niveau de vie et un type de consommation proche de celui des pays développés : en zone urbaine, le taux d'équipement en automobiles (6 % en 2007) donne une idée de l'importance numérique de ces privilégiés.

Taux d'équipement pour 100 ménages

<i>Ménages</i>	<i>Machines laver</i>	<i>à Téléviseurs couleurs</i>	<i>Réfrigérateurs</i>	<i>Motocyclettes</i>	<i>Chauffage / air conditionné</i>
Urbains 1985	en 48,3	17,2	6,7	0,1	0,1
Urbains 1994	en 87,3	86,2	62,1	5,3	8,1
Urbains 2007	en 96,8	137,7	95,0	24,8	95,1
Ruraux 1985	en 1,9	0,8	0,06	0,05	0
Ruraux 1994	en 15,3	13,5	4	3,2	0,2
Ruraux 2007	en 46	94,4	26,1	48,5	8,6

De nombreux autres indicateurs témoignent d'une nette amélioration des conditions de vie. Les Chinois ont plus d'espace pour vivre : entre 1978 et 2007, la surface habitable par tête a été multipliée par près de 4 en milieu urbain (7 à 27,5 m²) comme en milieu rural (de 8,1 à 31,6 m²). Les nouveaux logements sont généralement de meilleure qualité et disposent de plus de facilités. Les conditions de logement rattrapent rapidement celles des pays plus développés : par exemple, en zone urbaine, le taux d'équipement en eau chaude est passé de 30 % à 80 % entre 1995 et 2007.

Chapitre III

État des lieux

I. Les ressources humaines

La Chine populaire, qui ne comptait que 575 millions d'habitants en 1952, a dépassé le milliard d'habitants en 1983. Ce chiffre a frappé l'imagination au point de nourrir dans le reste du monde des sentiments ambivalents : une angoisse malthusienne à l'égard de l'« empire du milliard », une fascination souvent irrationnelle pour ce marché potentiel. Le poids démographique de la Chine n'est pourtant pas un phénomène nouveau. Depuis deux mille ans, la population chinoise a représenté entre un septième et un tiers de l'ensemble de l'humanité. Au xviii^e siècle, une première révolution agricole, une longue période de stabilité politique sous la dynastie Qing et l'extension géographique de l'Empire chinois ont entraîné une explosion démographique telle qu'en 1820 plus d'un homme sur trois était Chinois. À partir de la deuxième moitié du xix^e siècle, la Chine, progressivement gagnée par l'anarchie pendant le déclin de la dynastie Qing, puis après sa chute, amorce un déclin démographique rapide : elle n'abrite plus qu'un cinquième de l'humanité en 1949. La phase de croissance démographique entamée après la fin de la guerre civile, pour spectaculaire qu'elle apparaisse (la Chine a gagné 800 millions d'habitants entre 1952 et 2007), n'a pas significativement modifié le poids démographique de la Chine. On comptait, en 2007, 1,328 milliard de Chinois, soit un peu moins de 20 % de la population mondiale.

1. Une transition démographique tardive, mais rapide

Après la fin de la guerre civile, le taux de mortalité a rapidement reculé, passant de 1,7 % en 1952 à 0,95 % en 1965, grâce à la disparition des famines (à l'exception des années noires du Grand bond en avant de 1959 à 1961), à la gratuité des soins et à l'extension du système de santé. Sur la même période, l'espérance de vie à la naissance est montée de 36 à 64 ans. Parallèlement, au-delà de baisses conjoncturelles dues aux événements politiques (Cent fleurs puis Grand bond en avant^[1]), l'indice synthétique de fécondité est resté élevé (au-dessus de 6 enfants par femme), expliquant un taux de natalité encore supérieur à 3,7 % au milieu des années 1960. Le taux de croissance naturel de la population est donc passé de 2 % en 1952 à 2,8 % en 1965. Depuis cette date cependant, le taux de natalité a presque continûment baissé, tombant en dessous de 2 % au début des années 1990 et à 1,2 % en 2007. Cette baisse, en dépit des effets différés de la croissance démographique rapide des vingt premières années de l'après-guerre, est due à un effondrement spectaculaire de l'indice synthétique de fécondité qui tombe à moins de 2,5 enfants par femme dès le début des années 1980 et en dessous de 2 au début des années 1990 (1,8 en 2007). Comme dans le même temps la réduction du taux de mortalité s'est ralentie puis arrêtée à la fin des années 1970, malgré la poursuite de l'augmentation de

l'espérance de vie, avant d'augmenter depuis 2003, du fait du vieillissement de la population, le taux de croissance naturel de la population, qui était encore de 2,6 % en 1970, est tombé à 1,6 % en 1975, à 1,2 % en 1980, à 1 % au milieu des années 1990 et à 0,5 % en 2007. Globalement, la croissance démographique a été maîtrisée, même si l'on constate une légère remontée de la fécondité dans les zones rurales, notamment dans les minorités ethniques.

2. Une politique de contrôle des naissances très stricte

Le passage d'une démographie caractéristique des pays en développement à un modèle proche des pays les plus avancés a été exceptionnellement rapide. « L'originalité chinoise tient dans une chute de la fécondité plus rapide et plus forte que ce qu'auraient impliqué les transformations socioéconomiques », indique Jean-Pierre Larivière (*Les Chinois*). Cette « originalité » est d'abord due à l'application à partir du début des années 1970, sous l'impulsion de Zhou Enlai, d'une politique rigoureuse de planification familiale, pourtant contraire à l'idéologie maoïste et aux slogans de la Révolution culturelle. L'administration attribue à chaque district un quota de naissances qui constitue l'objectif du bureau local de planification familiale. Pour parvenir à l'objectif officiel, généralement ambitieux, l'administration du planning familial et les autorités locales disposent d'une gamme très étendue de mesures, en théorie incitatives, en pratique souvent coercitives. Le premier objectif étant de retarder l'âge du mariage et de la première naissance, aux campagnes de propagande s'ajoutent diverses sanctions frappant les mariages précoces : interruption forcée des études, rétrogradation, mutation, perte d'emploi ou d'allocations. Le même assortiment de moyens est utilisé pour réduire la fécondité : large diffusion des moyens contraceptifs, avortement libre, gratuit et parfois encouragé, sanctions financières et administratives au-delà de 2 enfants, « incitation » à la stérilisation après le troisième enfant. Dès le début des réformes, en janvier 1979, Deng Xiaoping donne à cette politique un objectif ambitieux : « l'enfant unique » (les conditions pour être autorisé à avoir un deuxième enfant sont fixées par l'administration) et des moyens supplémentaires : les sanctions à l'égard des naissances « hors plan » sont renforcées, des allocations spéciales en faveur des titulaires du « certificat d'enfant unique » sont créées.

Le modèle de l'enfant unique s'est progressivement généralisé : plus de la moitié des ménages comptent moins de 4 personnes, plus des deux tiers des naissances sont des premiers enfants (en 2007, les naissances au-delà du deuxième enfant ont représenté 4 % du total), la taille moyenne des ménages est passée de 4,4 personnes en 1982 à 3,2 en 2007. Au total, les autorités chinoises estiment que, grâce à leur politique, plus de 350 millions de naissances ont pu être évitées depuis 1970. Le planning familial a, dans un premier temps, permis d'anticiper dans les campagnes et d'amplifier dans les villes les effets démographiques des transformations socioéconomiques. Elle a ancré des habitudes et des modèles de comportement qui paraissent difficilement réversibles à moyen terme. Dans un deuxième temps cependant, la politique de l'enfant unique a cherché à amplifier les effets habituels de la transition démographique et reste mal acceptée, ce qui a produit des effets pervers (naissances dissimulées, regain de la pratique ancestrale de l'infanticide des filles, de sorte que plus de 55 % des moins de 10 ans sont de sexe masculin). Dans ces conditions, les relâchements périodiques depuis le milieu des années 1980, au niveau central ou local, de la mise en œuvre de la planification familiale entraînent fatalement des dérapages qui restent toutefois limités et concernent essentiellement les campagnes et la Chine extérieure (le taux de natalité était en 2007 de près de 1,7 % au Xinjiang contre 0,8 % à Pékin).

3. Une population encore jeune mais qui vieillit très vite

La rapidité de la transition démographique a transformé la répartition par âge de la population chinoise et lui a donné un profil atypique. Le gonflement des classes d'âge intermédiaire (à l'exception des générations nées entre 1959 et 1962 pendant le Grand bond en avant), caractéristique de la transition entre une répartition pyramidale et une répartition cylindrique, y a pris des proportions inhabituelles. La part des personnes en âge actif (15 à 64 ans) est passée de 55,7 % au recensement de 1964 au chiffre exceptionnellement élevé de 70,2 % au recensement de 2000 et de 74 % en 2007. Dans le même temps, les jeunes générations devenaient moins nombreuses que leurs aînées et la part des moins de 15 ans tombait de 40,7 % en 1964 à 17,8 % en 2007. La structure par âge de la population chinoise converge donc rapidement avec celle des pays de l'ocde. Une telle structure par âge de la population conduit nécessairement à un vieillissement rapide, d'autant que l'espérance de vie n'a cessé de progresser (73,5 ans en 2008). Les effectifs des personnes âgées de plus de 65 ans devraient représenter en 2030 entre 25 % et 35 % de la population selon les hypothèses d'évolution du taux de fécondité, soit, au moins, un taux comparable à celui de la France. L'âge médian passerait ainsi d'un peu plus de 30 ans aujourd'hui à un peu moins de 40 ans en 2030. Dans l'hypothèse d'une poursuite de la baisse de la fécondité, la vitesse du processus de vieillissement, deux fois plus élevée qu'au Japon ou, *a fortiori*, que dans les pays européens, serait telle qu'elle pourrait remettre en question la politique de contrôle des naissances.

4. De fortes disparités spatiales de peuplement

La densité moyenne n'est en Chine que de 140 habitants au kilomètre carré, un chiffre à peine supérieur à celui de la France, mais très inférieur à celui de l'Italie ou de l'Allemagne. À partir de ce critère, la Chine est un des pays les moins densément peuplés d'Asie ; à titre de comparaison, la densité moyenne est, en 2007, de 1 200 habitants au kilomètre carré au Bangladesh, 490 en Corée du Sud, 370 en Inde, 350 au Japon.

Les très fortes inégalités de la distribution géographique de la population enlèvent cependant beaucoup de sa pertinence à la notion de densité moyenne. La Chine extérieure, qui couvre plus de 60 % du territoire, abrite à peine 10 % de la population. En fait, les quatre cinquièmes de la population sont concentrés dans les régions côtières, dans les provinces orientales de la Chine intérieure et dans le Sichuan qui compte à lui seul plus de 110 millions d'habitants (y compris la municipalité de Chongqing). Dans cette zone qui couvre moins de 40 % du territoire, la densité est supérieure à 300 habitants au kilomètre carré. Encore ce chiffre reflète-t-il mal le fourmillement dans les espaces habitables et particulièrement dans les principaux foyers de population : la grande plaine de Chine du Nord, le bassin du cours inférieur du Changjiang, la dépression centrale du Sichuan, le delta de la Rivière des Perles, la région des lacs, en aval du barrage des Trois Gorges sur le Changjiang, les vallées de la Wei dans le Shaanxi et de la Fen dans le Shanxi et le Guangdong. Si toute la Chine orientale paraît ainsi souffrir de surpopulation, c'est aussi parce que l'urbanisation y est relativement peu développée et que le peuplement s'y organise autour d'une exploitation intensive de tout l'espace cultivable. C'est pourtant, paradoxalement, dans les étroites vallées du Tibet et dans les oasis du Gansu et du Xinjiang que la densité en milieu rural est la plus élevée.

5. Un exode rural très contrôlé, une urbanisation encore limitée

Pour des raisons politiques et par crainte de pénuries alimentaires dans les villes, tout autant que dans un souci d'aménagement du territoire et d'urbanisme, le contrôle des migrations de population a été une préoccupation constante des autorités communistes. Très tôt, elles ont assigné à résidence la majeure partie de la population. Depuis le début des années 1960, chaque citoyen est tenu de détenir un certificat de résidence (« hukou »). Les enfants sont inscrits sur le lieu de résidence de leur mère. Le changement administratif volontaire de lieu de résidence, soumis à l'arbitraire des autorités, est difficile, surtout pour passer d'une petite localité à une grande ; l'émigration légale est presque impossible. Sauf rares exceptions, il est interdit de quitter même temporairement son lieu de résidence sans autorisation. Le contrôle n'est pas seulement policier dans la mesure où le « hukou » ouvre le droit à la plupart des services publics gratuits et des allocations en nature (logement, santé, éducation...). En conséquence, les migrations internes ont été très réduites jusqu'au début des années 1980 (à l'exception du déplacement forcé des jeunes citadins vers les campagnes pendant la révolution culturelle), puis se sont accélérées au cours des vingt dernières années, au fur et à mesure du relâchement des contrôles. La part de la population urbaine est ainsi passée de 18 % en 1964 à 36 % en 2000 et 45 % en 2007. La part de la population urbaine reste toutefois sensiblement plus basse que dans les pays de niveau de développement comparable.

Lors du recensement de 2000, 152 millions de personnes vivaient dans un endroit différent de celui indiqué sur leur certificat de résidence. En outre, s'est progressivement constitué un groupe de migrants temporaires, population généralement qualifiée de « flottante » qui compterait près de 100 millions de personnes, dont la moitié n'est pas officiellement recensée par les autorités. La suppression du « hukou » est ouvertement et régulièrement évoquée, mais les effets de la crise financière de 2008 sur le chômage urbain devraient retarder cette perspective.

Plus de 60 % de la population urbaine sont concentrés dans les villes de plus de 1 million d'habitants (118 en 2007, dont 13 de plus de 4 millions). La municipalité de Shanghai compte officiellement près de 19 millions d'habitants ; celle de Pékin, plus de 16. Mais ces chiffres rendent mal compte de la réalité : d'une part, les territoires de ces deux municipalités englobent d'importantes zones rurales périphériques ; d'autre part, d'imposantes conurbations sont en train de se former autour de Shanghai, dans l'estuaire du Changjiang, autour de l'axe Pékin-Tianjin et dans le Sud, rassemblant Canton Shenzhen et les autres villes du delta de la Rivière des Perles. En dehors de ces trois mégalo-poles on compte plusieurs agglomérations de plus de 5 millions d'habitants : Harbin, dans le Heilongjiang (10 millions) ; Shenyang, capitale historique de la Mandchourie, dans le Liaoning (7 millions), et dans la même province, Dalian (6 millions) ; Xi'an, l'ancienne capitale impériale (7 millions) ; Qingdao, dans le Shandong (7 millions) ; Wuhan, la capitale du Hubei qui a fusionné trois centres urbains en Chine intérieure (9 millions) ; Chongqing (la municipalité compte plus de 28 millions d'habitants) et Chengdu (11 millions), qui sont les principales villes du bassin du Sichuan. L'emplacement des grandes villes reflète les disparités régionales de peuplement. La majorité d'entre elles se trouve dans les régions côtières. La Chine intérieure compte quelques grands centres, mais la Chine extérieure ne compte que trois villes de plus de 1 million d'habitants.

Le dynamisme de l'urbanisation a longtemps reposé, cependant, sur les petites cités, les gros bourgs ou les chefs-lieux de district, résultat d'un exode plus agricole que rural. L'emploi non agricole en

zone rurale est ainsi passé de 77 millions en 1985 à 157 millions en 2001 et près de 200 millions en 2007. Depuis le milieu des années 1990, toutefois, cet échelon intermédiaire a pâti du dynamisme des métropoles régionales et, dans une moindre mesure, des villes moyennes (180 villes de 200 000 à 1 million d'habitants en 2007).

II. Radiographie du secteur productif

1. L'agriculture, talon d'Achille de l'économie chinoise

La rareté relative des terres cultivables est la principale contrainte qui pèse sur le développement de l'agriculture. La surface cultivable est de 1,5 mu (10 ares) par habitant et la surface cultivée est de moins de 8 ares par habitant en 2007, contre 24 dans l'ensemble du monde, trente fois moins qu'en Australie, huit fois moins qu'aux États-Unis, trois fois moins qu'en Europe. Chaque année, en raison de l'urbanisation, de l'industrialisation et des constructions en milieu rural, plus de 250 000 ha sont perdus pour l'agriculture, auxquels il faut ajouter 25 000 ha gagnés par le désert (la surface cultivée était de 121 millions d'hectares en 2007). Les autorités chinoises estiment que la surface arable peut être théoriquement augmentée d'environ 35 millions d'hectares, mais que seulement 12 millions d'hectares peuvent être défrichés et rendus cultivables à un coût raisonnable. Encore s'agit-il de terres de deuxième ordre dans les espaces souvent inhospitaliers de la Chine extérieure et dont les rendements seraient inférieurs à ceux des terres urbanisées. En outre, la déforestation, l'urbanisation sauvage et la mauvaise planification spatiale des équipements résidentiels et d'infrastructure ont accéléré l'érosion (la part des terres arables touchées par l'érosion est passée de 20 % à 30 %, selon le pnud) et aggravé les risques d'inondation (10 % des terres arables).

L'augmentation des rendements est donc la seule voie possible de développement de la production agricole. Elle passe d'abord par le développement de l'irrigation pour pallier la faiblesse des précipitations au nord et permettre plusieurs récoltes au sud. Les ressources en eau sont importantes dans l'absolu, mais limitées relativement à la taille de la population : moins de 320 m³ (2007) par personne et par an, contre plus de 2 000 aux États-Unis. En outre, les précipitations sont mal réparties dans le temps et dans l'espace. Entre 2000 et 2007, en moyenne, plus de 15 millions d'hectares ont été affectés (récolte réduite de plus de 30 %) chaque année par la sécheresse. Au nord, au voisinage de l'isohyète 600 mm, l'irrigation est indispensable. Or, le démantèlement des structures collectives dans les campagnes a stoppé la progression de l'irrigation entre 1978 et 1989, tandis que les installations existantes se dégradent, faute de maintenance (celle-ci était effectuée par des corvées). Entre 1989 et 2007, cependant, près de 14 millions d'hectares supplémentaires ont été irrigués, la surface irriguée couvre près de 50 % de la surface cultivée. Toutefois, le système d'irrigation est menacé par l'épuisement des ressources hydrauliques dans le nord et la pollution dans l'ensemble du pays qui touche un tiers des réservoirs d'eau. Par exemple, dans la grande plaine du Nord, grenier à blé de la Chine, la croissance de la consommation d'eau urbaine et industrielle, notamment dans la conurbation Pékin-Tianjin, conduit à un épuisement des nappes phréatiques et des ressources fluviales. Des problèmes identiques se posent dans l'ouest de la Mandchourie et les provinces septentrionales de la Chine intérieure. Au nord, le manque d'eau n'exclut pas de périodiques inondations, même si celles-ci sont plus fréquentes au sud. Chaque année, plus de 8 millions d'hectares de terres cultivées sont

dévastées par les inondations, en dépit des efforts de prévention déployés sur plus de 21 millions d'hectares.

La décollectivisation des terres depuis 1978 a engendré plus de 200 millions de micro-exploitations d'une superficie en moyenne inférieure à un demi-hectare (18 ha dans l'Union européenne). Souvent découragé par les autorités pour éviter que le sous-emploi rural se transforme en chômage, le processus de concentration foncière reste lent. Les grandes exploitations publiques ne tiennent qu'une place marginale ; il y a moins de 2 000 fermes d'État. En conséquence, l'agriculture reste peu mécanisée : 1,9 tracteur et 19,1 motoculteurs pour 100 exploitations en 2007, des ratios qui ont cependant été multipliés par plus de trois depuis 1990. Si l'extrême parcellisation des terres est un des principaux facteurs de la faible productivité du travail dans le secteur primaire, elle est le gage d'une agriculture très intensive, conforme à la tradition Han, et par là même de rendements élevés. Les rendements céréaliers, par exemple (5,3 t par hectare en 2007), ont été multipliés par plus de deux depuis 1978 et sont nettement supérieurs à ceux des pays développés et trois fois plus élevés que la moyenne des pays en développement. La progression des rendements repose sur une meilleure utilisation des engrais (la quantité utilisée par hectare est plus élevée qu'en France) et des pesticides ainsi que sur l'innovation (usage de nouvelles semences, évolution des assolements et diversification des cultures...) ; la Chine est ainsi l'un des principaux utilisateurs d'organismes génétiquement modifiés.

La culture dominante est traditionnellement celle des céréales (le blé au nord, le riz au sud, voire une double récolte de blé et de riz dans la vallée du Changjiang) qui couvre entre 50 % et 55 % des terres emblavées (56 % en 2007). La Chine est devant les États-Unis le premier producteur de céréales : 456 millions de tonnes en 2007, soit environ 20 % de la production mondiale, dont 186 millions de tonnes de riz et 109 millions de tonnes de blé. La troisième grande culture traditionnelle est celle du coton (3 % des terres emblavées, contre 14 % en 1990) dont la Chine est aussi le premier producteur mondial, devant l'Inde. La stabilisation de la production de céréales et le recul de celles du coton et du tabac (près de 30 % de la production mondiale) depuis le début des années 1990 tiennent à la diversification croissante des productions végétales déclenchée par la libéralisation des prix agricoles ainsi que par les modifications des pratiques alimentaires liées à l'enrichissement de la population. C'est ainsi que se sont développées les cultures des oléagineux, du soja et surtout des fruits (1^{er} producteur mondial) et légumes dans la périphérie des grandes villes et du thé (1^{er} producteur devant l'Inde) sur les pentes des montagnes du Centre ou du Sud, du mûrier dans le Sichuan, de la canne à sucre (2^e producteur mondial) dans les zones tropicales.

Principales productions végétales(en millions de tonnes)

Riz Blé Maïs Coton Canne à sucre

1978 137 54 56 2,2 21

2001 178 94 114 5,3 76

2007 186 109 152 7,6 112

La même logique a entraîné une rapide diversification des activités agricoles. Avant 1978, l'élevage était essentiellement une activité d'appoint, peu intégrée (porcs et volailles se nourrissaient de déchets plutôt que de plantes fourragères ou de grains) et étrangère à la « civilisation du riz » de la Chine intérieure et côtière. Les réformes ont non seulement libéré les marchés de la viande, du lait ou des œufs, mais encore ouvert la possibilité de récolter ou d'acheter des aliments pour le bétail. Parallèlement, la part des protéines et des graisses animales dans l'alimentation a régulièrement augmenté. Les résultats ont été spectaculaires : le cheptel bovin a augmenté de 90 %, le cheptel ovin de 80 % entre 1978 et 2007, ce qui a cependant entraîné la dégradation d'une partie des prairies naturelles. Sur la même période, la production (en volume) de viande (premier rang au monde) a été multipliée par près de 7, celle de lait par plus de 20. Le cheptel porcin et ovin est le plus important du monde. Le développement de l'aquaculture a été également impressionnant : la production en volume a été multipliée par 10 entre 1978 et 2008. La Chine est, loin devant le Japon, le premier pays au monde pour la production aquacole (plus de 20 % de la production mondiale). Grâce à un important potentiel halieutique, la pêche a aussi connu une progression très rapide, favorisée par le décuplement de la flotte motorisée.

Structure de la production agricole (en %)

Cultures Élevage Sylviculture Pêche, aquaculture

1978	80	15,0	3,4	1,6
2001	55,2	30,4	3,6	10,8
2007	53,3	34,9	2,0	9,8

Toutefois, malgré ces réussites ponctuelles, l'agriculture n'a pas suivi le rapide développement du reste de l'économie ; entre 1990 et 2007, la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée est passée de 22 % à 11 %, malgré une forte augmentation des prix relatifs des produits agricoles. Globalement, la Chine a, depuis 1978, toujours exporté plus de produits agricoles qu'elle n'en a importés. La part des produits agricoles dans les exportations, bien qu'en forte diminution, reste substantielle, comme l'excédent agroalimentaire, en croissance tendancielle (12 milliards d'usd en 2007). Pourtant, ultime séquelle des grandes famines et de la politique d'autarcie de l'ère maoïste, l'objectif de

L'autosuffisance alimentaire reste un élément important du discours économique des autorités et de la problématique du développement de l'agriculture, l'attention se focalisant sur l'équilibre entre production et consommation de céréales. Cet objectif est cependant éclipsé par celui de favoriser un ajustement en douceur d'un secteur employant plus de 360 millions de personnes, soit la moitié des emplois, dont la productivité par tête reste très faible.

À plus longue échéance, le problème de l'autosuffisance alimentaire se pose en d'autres termes. Les habitudes alimentaires des Chinois ont commencé à se rapprocher de celles des habitants des pays développés, mais la ration calorique moyenne reste inférieure de 10 % à celle du Japon et de près de 30 % à celle des États-Unis ; la ration de protéine et de graisse est inférieure à la moyenne mondiale. La convergence du mode d'alimentation de Chinois dont le rythme épouse celui du développement économique, fait augmenter la consommation de viande, de fruits, de légumes. Or ce type de production nécessite pour un même nombre de calories plus de surface agricole que les céréales. La question de savoir qui nourrira la Chine devient ainsi d'actualité et a servi de toile de fond à la crise alimentaire mondiale du printemps 2008.

2. L'industrie, moteur du « miracle chinois »

Dans la Chine maoïste, comme dans toutes les économies socialistes planifiées, le développement de l'industrie – et, particulièrement, de l'industrie lourde – était l'objectif principal de la politique économique. Les autorités chinoises ont mis au service de cet objectif un taux d'accumulation élevé, une priorité systématique accordée à l'industrie lourde dans le choix des investissements et une structure des prix artificiellement favorable aux produits industriels. En conséquence, le secteur secondaire (hors btp) contribuait en 1978 à plus de 48 % du pib. La Chine de Deng Xiaoping a donc hérité d'un appareil industriel important, mais d'une constitution faible, car, développé en autarcie dans le cadre d'une économie planifiée, il était techniquement arriéré, inadapté, peu productif et non rentable.

L'industrie manufacturière a été le moteur de la forte croissance qu'a connue la Chine depuis le début des réformes. La valeur ajoutée industrielle, à prix constant, a été multipliée par plus de 23 en volume entre 1978 et 2007, tandis que le pib était multiplié par 15. En 2007, pourtant, la part de l'industrie dans le pib à prix courants (49 %) est équivalente à ce qu'elle était en 1978. Ce paradoxe a une explication simple : la libéralisation progressive des prix, puis les surcapacités de production, ont entraîné une baisse des prix relatifs des biens industriels, rendue possible par une forte augmentation de la productivité. Les prix industriels ont ainsi augmenté deux fois moins vite que les prix agricoles entre 1978 et 2007. La croissance de la production industrielle entre 1978 et 2007 a été tirée par l'émergence de nouvelles formes d'entreprises : d'abord, entreprises collectives et coentreprises à capitaux hongkongais ou taiwanais ; puis, à partir du début des années 1990, entreprises privées et coentreprises à capitaux étrangers ; enfin, plus récemment, entreprises purement étrangères ou entreprises d'État en partie privatisées. L'apport technologique et en savoir-faire qu'ont apporté les investisseurs étrangers a été déterminant.

Pour décrire la grande diversité de l'industrie chinoise, on est réduit à des typologies sommaires. Plus de la moitié de l'activité industrielle est concentrée dans trois régions : le delta du Yangtze (25 % en 2007), le Hebei, le Shandong et la conurbation Pékin-Tianjin (19 %) et le Guangdong (14 %)

tandis que l'ancien cœur industriel (les trois provinces du Nord-est recouvrant la Mandchourie) ne contribue plus qu'à 8 % de la production industrielle. L'industrie lourde reste dominante parmi les grandes et moyennes entreprises (66 % de la production). C'est le domaine privilégié des entreprises ou sociétés d'État. À l'autre bout de l'échelle, les dizaines de millions de petites entreprises, le plus souvent privées et individuelles, sont concentrées dans l'industrie de transformation ; ce sont souvent des ateliers artisanaux dont l'activité est mal recensée.

Structure par type d'entreprise de la production industrielle(grandes entreprises soit environ 66 % du total de la production)

<i>En 2007</i>	<i>Entreprises d'État</i>	<i>Entreprises collectives</i>	<i>Entreprises privées</i>	<i>Sociétés à capitaux étrangers</i>	<i>Sociétés partiellement privatisées</i>	<i>d'État</i>
Part	9,1	3,5	22,8	31,8	30,6	

Le secteur industriel s'est structuré autour de deux pôles : une industrie lourde héritée de l'époque maoïste et qui a pu se développer dans la mesure où elle a continué à bénéficier d'un accès prioritaire aux capitaux et au marché intérieur, des activités de main-d'œuvre qui ont exploité les deux principaux avantages comparatifs de la Chine : des salaires très bas et un vaste marché intérieur. Peu tourné vers l'exportation, le premier pôle souffre généralement d'une technicité et d'une productivité relativement faibles et d'importantes surcapacités de production. L'investissement direct étranger y est encore limité et/ou contrôlé, réglementairement et de fait. Les points forts de l'industrie lourde sont : les matériaux de construction (plus du tiers de la production mondiale de ciment), la sidérurgie : la Chine est le premier producteur mondial d'acier (36 % de la production en 2007), la métallurgie (1^{er} producteur d'aluminium, avec 33 % de part de marché), l'industrie chimique (au 3^e rang dans le monde, la Chine est par exemple le 1^{er} producteur d'engrais et le 2^e de fibres synthétiques après les États-Unis). La production de biens d'équipement est, par contre, en déclin relatif.

Produits de base(production, en millions de tonnes, en 2007)

Acier brut	489	Acide sulfurique	54	Papiers et cartons	37
Ciment	1 361	Engrais chimiques	58,2	Aluminium	12,6

D'une tout autre nature et d'une bien plus grande ampleur a été le développement d'une industrie légère, tournée vers la production de masse de biens de consommation peu sophistiqués, destinés à l'exportation ou au marché intérieur. Ce développement a été facilité par l'émergence de nouvelles formes d'entreprises, mieux à même de transformer des salaires nominaux très bas en avantage comparatif, par la libéralisation des prix et de l'accès aux marchés domestique et étrangers, par la délocalisation d'unités de production étrangères (notamment et d'abord hongkongaises et taiwanaises) et par la rapide progression du niveau de vie qui a développé le marché intérieur. Bien qu'en déclin relatif, le textile et l'habillement, qui contribuent à environ 8 % de la production industrielle, restent emblématiques de cette industrie légère. Très compétitive, l'industrie du textile et de l'habillement a fourni 17 % des exportations en 2007 (la Chine populaire est le 1^{er} exportateur mondial de vêtements et de chaussures) et dégagé un excédent de 170 milliards d'usd. Ce secteur bénéficie d'une plus grande ouverture des marchés extérieurs à la suite de l'accession de la Chine à l'omc et de la suppression des quotas textiles, en 2005, de sorte que la Chine concentre près de la moitié de la capacité de production mondiale. La Chine a, également, à partir d'une dynamique similaire, acquis une position dominante pour certains biens de consommation : jouets, lunettes, petits objets décoratifs, périphériques d'ordinateurs...

Plus tardif, le développement de la production de biens de consommation durable ou de produits électroniques a suivi un cheminement différent. La Chine a profité du potentiel de son marché intérieur pour attirer capitaux et savoir-faire étrangers. D'abord destinée au marché intérieur, la production se tourne progressivement vers l'exportation, au fur et à mesure de la montée en gamme et de la délocalisation d'unités de production des pays développés. Dans un troisième temps, la Chine cherche à constituer des champions nationaux, capables de s'imposer sur les marchés étrangers. Le matériel téléphonique offre un exemple frappant, parce que météorique, de ce cheminement. Le développement très rapide du téléphone fixe et surtout mobile a permis à la Chine de devenir le premier marché du monde au moment où le marché mondial s'est effondré au début des années 2000. Tous les grands producteurs d'équipement ont rapidement développé leur capacité de production en Chine devenue le 1^{er} producteur du monde. Les entreprises étrangères, qui fournissaient encore les trois quarts du marché chinois en 2002, ont vu se renforcer la concurrence de grands groupes locaux venus de l'électroménager (tcl) ou de l'électronique (Legend). Legend et tcl sont devenus, de la même manière, des fabricants de pc ; Legend, rebaptisé Lenovo, a racheté en 2005 la division pc d'ibm, devenant le 1^{er} producteur mondial, un rang que la Chine occupe également (87 millions de pc produits en 2007). La situation est différente sur le marché des semi-conducteurs. La part de marché de la Chine et de Taiwan y approche 40 % en 2008, mais d'une part, Taiwan conserve une grande partie de son avance technologique, d'autre part, les entreprises japonaises, américaines et européennes exercent une domination sans partage. Équipements de télécommunications et produits électroniques ont contribué à plus de 15 % de la production industrielle en 2007 (contre 10 % en 2001).

L'industrie automobile fournit l'illustration d'un autre mode de développement, au cheminement beaucoup plus lent. En 1978, moins de 1,4 million de véhicules circulaient en Chine, pour l'essentiel des véhicules utilitaires. Pour ce marché très fermé s'était développée, grâce à l'assistance technique

soviétique, une petite industrie automobile produisant moins de 150 000 véhicules (bus et camions) par an. Cette industrie souffrait d'un important retard technologique et d'une très faible productivité (au début des années 1980, il fallait 5 ouvriers chinois pour produire un véhicule par an tandis qu'un seul ouvrier japonais en produisait plus de 16), due en particulier à une très grande fragmentation des unités de production et à une stricte division verticale du travail. Les constructeurs locaux ayant, dans ce contexte été incapables de satisfaire la croissance de la demande (le parc a dépassé 10 millions d'unités en 1994 et 50 millions en 2008), les autorités chinoises ont, dès le milieu des années 1980, favorisé la concentration du secteur et encouragé les constructeurs étrangers à investir en Chine, en partenariat avec les 3 grandes entreprises d'État. Aujourd'hui, une dizaine de constructeurs étrangers, dont Peugeot-Citroën et Renault-Nissan, sont installés en rpe. En 2009, la Chine produira près de 9 millions de véhicules, 3 fois plus qu'en 2001, devenant le 1^{er} producteur mondial.

3. Les services, encore sous-développés, sont promis à un bel avenir

La part des transports et communications dans le pib s'est stabilisée depuis quinze ans entre 5 % et 6 %, un chiffre relativement faible par rapport aux pays d'un niveau de développement équivalent. Le fort développement des télécommunications depuis le milieu des années 1990 contraste avec le déclin relatif des services de transport qui souffrent de l'insuffisance chronique des infrastructures, malgré un effort important au cours des X^e et XI^e Plans.

En 2007, la Chine populaire comptait 3,8 millions de kilomètres de routes (deux fois plus qu'en 2000), souvent en mauvais état, 78 000 km de voies ferrées et 123 000 km de voies navigables intérieures. Les réseaux routiers et surtout de chemin de fer sont parmi les moins denses du monde, tant au regard de la superficie du pays que de la taille de la population et surtout du volume du trafic. Ainsi, entre 1978 et 2007, le fret en tonnes-kilomètres a été multiplié par plus de 10, tandis que le réseau ferré n'augmentait que de 50 % et le réseau routier était multiplié par moins de 4. Cette forte densité du trafic se traduit par la saturation du réseau, de sorte que, depuis 1990, le fret routier et par voie ferrée a progressé moins vite que ne l'aurait impliqué la croissance de l'activité. Il en est de même du trafic passager dont le volume reste relativement limité compte tenu du potentiel (2 160 milliards de passagers-km en 2007). L'importance relative du transport maritime et fluvial (63 % du volume de fret en t-km), en dépit de la saturation des ports, est un autre indicateur de l'insuffisance des infrastructures de transport terrestre. En rapide progression (multiplié par plus de 2 depuis 2000), le trafic aérien reste celui d'un pays émergent : 186 millions de passagers et 4 millions de tonnes de fret en 2007.

Du début des années 1980 à celui des années 2000, le niveau des investissements publics dans le secteur des transports est resté très inférieur au niveau requis pour accompagner la croissance (3 % du pib, selon la Banque mondiale), et ce, alors même que le système de transport a été une des priorités des VII, VIII et IX^e Plans quinquennaux, dont les objectifs n'ont pas été atteints, en raison de contraintes budgétaires. Le réseau de transport souffre, en outre, d'une insuffisante coordination de l'État central et des collectivités locales qui freine la mise en œuvre des projets et peut aboutir à des surcapacités ponctuelles (équipements aéroportuaires dans le Guangdong, par exemple). Enfin, l'inefficacité des opérateurs publics (chemin de fer, compagnies aériennes...) aggrave les problèmes de transport. Pour pallier ces inefficacités et l'insuffisance des ressources publiques, les autorités

chinoises ont concédé des autoroutes ou des facilités portuaires à des opérateurs étrangers, notamment hongkongais. L'effort important d'investissement public dans les infrastructures de transport, amorcé lors du X^e Plan, a été accéléré par les plans de relance consécutifs à la crise financière de 2008.

À la fin des années 1980, la Chine avait accumulé un important retard en matière de télécommunications (11 millions de lignes installées en 1991, pour 7 millions d'abonnés). Ce retard a été comblé à un rythme impressionnant : fin 2007, la Chine comptait 510 millions d'abonnés au téléphone fixe et 855 millions d'abonnés au téléphone portable, soit un taux d'équipement par tête qui, à ce rythme, devrait rattraper celui des pays les plus développés dans les cinq ans. Le marché est organisé autour de quatre opérateurs principaux : China Telecom, China Netcom, China Mobile et China Unicom, relativement bien gérés et qui ne devraient pas être menacés par l'ouverture.

La production d'énergie a été multipliée par 2,7 entre 1990 et 2007, un rythme de progression insuffisant au regard de celui de la demande potentielle, ce qui a conduit à une augmentation des importations, à des rationnements ponctuels et à une forte dégradation de l'efficacité énergétique au début des années 2000. L'énergie a ainsi été l'un des goulots d'étranglement majeurs de l'économie chinoise depuis 1978, mais cette situation s'améliore progressivement depuis 2004. La consommation domestique par tête est stable depuis 1980 et reste très faible, mais la consommation rapportée au pib, bien qu'en diminution, reste une des plus élevées au monde, en raison des gaspillages dans l'industrie. Les autorités ont fait porter leur effort sur le développement de l'électricité (2^e au monde) dont la production a été multipliée par plus de 10 depuis 1980 (3,1 millions de gigawatts-heures en 2007). En 2007, les nouvelles capacités de production (95 gigawatts) ont été équivalentes au parc français.

III. Un pays qui sort rapidement du sous-développement

1. Un revenu par tête encore très inférieur aux pays émergents d'Asie

Le revenu nominal par tête était en 2008 de 3 310 usd (945 usd en 2000). Ce chiffre classe la Chine parmi les pays à revenu intermédiaire, nettement devant les pays les plus pauvres d'Asie, comme l'Indonésie, le Pakistan, l'Inde (1 020 usd) ou les Philippines (1 866 usd), mais derrière la Thaïlande (4115 usd) ou, *a fortiori*, les « Tigres » (Malaisie : 8140 usd). Toutefois, il traduit mal la réalité à cause de la sous-évaluation des revenus (en raison des carences du système statistique, des distorsions de prix et de la rapide progression de l'économie parallèle) et du taux de change. Estimé en termes de parité de pouvoir d'achat (ppa) par le fmi, le revenu par tête se situerait autour de 5 960 usd, un chiffre plus cohérent avec les autres indicateurs socioéconomiques et qui situe la Chine parmi les pays à revenu intermédiaire : calculé en ppa, le revenu par tête était, en 2008, de 3 990 usd en Indonésie, 3 540 usd aux Philippines, 8 220 usd en Thaïlande. Cependant, compte tenu des disparités régionales, le revenu moyen n'est guère pertinent. Les provinces de la côte orientale ont un niveau de

vie qui se rapproche de celui de la Malaisie, les provinces du centre, un niveau de vie comparable à celui des Philippines, tandis que celui des provinces les plus pauvres de la Chine extérieure dépasse à peine celui du Vietnam.

2. Un pays qui porte encore certaines stigmates du sous-développement, même si une large partie de la population en est sortie

L'indicateur de développement humain (idh) des Nations Unies, qui synthétise les principaux indicateurs de développement, est passé de 0,523 à 0,762 entre 1978 et 2008. En dépit de cette progression spectaculaire, la plus forte du monde, la Chine n'était classée en 2008 qu'au 94^e rang sur 179, entre la Géorgie et la Tunisie, 10 places cependant devant son classement selon le pib par tête.

L'espérance de vie à la naissance, qui dépasse 73 ans (63 ans en 1978) contre 65 ans pour la moyenne des pays en développement, est supérieure à celle de la Thaïlande mais inférieure à celle de la Malaisie. La mortalité infantile (3 % contre près de 6 % pour la moyenne des pays en développement) a reculé de plus de moitié depuis 1978. Le taux de mortalité précoce (en dessous de 40 ans) est relativement bas. Les taux de scolarisation sont également relativement faibles par rapport au niveau de développement et le taux d'analphabétisme (7 %) plutôt fort, notamment chez les jeunes. 12 % de la population n'a pas accès à de l'eau potable, un chiffre plutôt décevant. Depuis 1978, la Chine a obtenu des résultats remarquables en matière de lutte contre la pauvreté en milieu rural, grâce à la hausse des prix relatifs des produits agricoles et à la baisse de la natalité. Ces résultats ne doivent pas être masqués par le développement d'une pauvreté urbaine, plus visible mais numériquement plus restreinte.

Cependant, la Chine porte encore de nombreuses marques du sous-développement. Les conditions de vie de la population rurale (55 % des habitants) sont celles des pays en développement : taux d'équipement en biens de consommation durable encore faibles, habitat traditionnel sans confort, dépenses consacrées à la nourriture prépondérantes, mais les progrès sont rapides. La malnutrition touche encore 7 % des enfants de moins de 5 ans. Environ 5 % de la population, soit tout de même près de 70 millions d'individus, vivent dans une extrême pauvreté aux limites du seuil de subsistance. Les poches de pauvreté les plus importantes sont situées dans les zones montagneuses et enclavées de Chine intérieure et parmi les minorités ethniques sino-tibétaines. Le contraste est évidemment frappant avec la plus grande partie de la population urbaine qui est, elle, sur la voie d'une relative prospérité.

IV. La prospérité de Hong-Kong, Macao et Taiwan

1. Hong-Kong, ville la plus riche d'Asie continentale

En 2008, le pib s'est élevé à 216 milliards d'usd. Compte tenu de la taille modeste de la population locale (7 millions d'habitants), le pib par habitant est de 30 760 usd qui place Hong-Kong au 3^e rang en Asie. L'ensemble des indicateurs socioéconomiques confirme l'appartenance de Hong-Kong au club des pays les plus développés de la planète.

Handicapé par des coûts de production élevés et une spécialisation dans des secteurs à faible valeur ajoutée, le secteur manufacturier, qui fut autrefois le moteur de l'économie hongkongaise, s'est réduit comme une peau de chagrin. Employant moins de 200 000 personnes, il a contribué à moins de 3 % du pib et à 3,2 % des exportations en 2008. Les statistiques donnent cependant une image biaisée de la réalité ; l'industrie hongkongaise s'est en effet presque complètement délocalisée en Chine et notamment dans la province voisine du Guangdong, mais les centres de décision, les directions financières, le contrôle de production, le design et le prototypage sont restés à Hong-Kong. De source hongkongaise, on estime ainsi à plus de 6 millions le nombre de personnes travaillant en Chine (dont 90 % dans le Guangdong) dans les entreprises en partie contrôlées par des capitaux hongkongais basées à Hong-Kong. Il faudrait y rajouter les 6 millions de Chinois employés par des sous-traitants d'entreprises hongkongaises. Enfin, environ 800 000 personnes travaillent dans le reste du monde (Vietnam, Bangladesh...) pour des entreprises basées à Hong-Kong.

L'économie hongkongaise est donc aujourd'hui presque complètement tertiairisée ; les services ont ainsi contribué ainsi à plus de 92 % du pib. L'activité est concentrée autour de 4 secteurs clés identifiés par les autorités : le commerce et la logistique, les services financiers, les services aux entreprises et le tourisme qui ont, en 2008, contribué à plus de 60 % de la valeur ajoutée et 47 % de l'emploi. À la différence de Singapour, le centre d'affaires de Hong-Kong s'appuie sur une économie d'une taille significative, au 7^e rang en Asie en 2008 par la taille du pib, après la Chine, le Japon, l'Inde, la Corée du Sud, Taiwan, l'Indonésie et la Thaïlande, au même niveau que la Malaisie. Mais la place commerciale et financière est largement tournée vers l'extérieur : les exportations de services (92 milliards d'usd en 2008) représentent plus de 9 fois les exportations de biens produits sur place et l'excédent des échanges de services est supérieur à 21 % du pib. L'activité internationale de la place de services repose d'abord sur le rôle de Hong-Kong comme point de passage vers l'Asie et surtout la Chine, pour les commerçants et les investisseurs occidentaux, japonais et taiwanais, mais aussi pour les entreprises chinoises vers les marchés internationaux. L'activité commerciale s'appuie sur un centre logistique réputé pour sa qualité et son efficacité : d'abord un grand port, le deuxième en Asie, après Singapour, par le tonnage, mais le premier au monde par le trafic des conteneurs (23 millions en 2007), ensuite un aéroport récent (1997), le 1^{er} du monde pour le fret. Au total, le montant des échanges extérieurs de Hong-Kong dépasse 400 milliards d'usd (80 % des marchandises ne font que transiter), soit plus de 3 % du commerce mondial. Ce commerce est essentiellement et de plus en plus tourné vers la Chine, source de 80 % des importations pour la réexportation (vers les États-Unis ou l'Europe) et destination de près de la moitié des exportations. L'essentiel des réexportations de produits chinois à travers Hong-Kong s'effectue dans le cadre de relations de sous-traitance entre des donneurs d'ordre hongkongais et des entreprises chinoises ou hongkongaises délocalisées en Chine. Le transit des marchandises génère de nombreuses activités de service liées au négoce international : entreposage, reconditionnement, assurances, crédit, voire assistance juridique, service après vente, marketing, qui expliquent une partie de la marge très élevée que prélève Hong-Kong sur les réexportations (25 %, en moyenne). Les 29,5 millions de touristes qui ont fréquenté le Territoire en 2008, essentiellement pour y faire leurs achats (plus de 20 milliards d'usd de dépenses), contribuent

au dynamisme de l'économie.

Hong-Kong est l'une des plus grandes places bancaires du monde, abritant près de 200 établissements (pour un total de bilan de 1 400 milliards d'usd, fin 2008) et 80 bureaux de représentation. L'une des plus grandes banques du monde, la Hong-Kong et Shanghai Bank, est originaire de Hong-Kong. Ayan résisté à la crise asiatique et à celle de 2001-2002, le secteur bancaire hongkongais aborde la crise financière de 2008 en position de force relative. La bourse des valeurs de Hong-Kong est dans les 10 premières du monde et la troisième en Asie après Tokyo et Shanghai/Shenzhen par la capitalisation. Le marché des changes est le septième du monde, seulement devancé en Asie par Tokyo et Singapour. Au total, le secteur financier qui emploie plus de 200 000 personnes contribue à un cinquième du pib.

Grâce au maintien du cadre légal et réglementaire et du système économique préexistants (aucune loi chinoise n'est appliquée à Hong Kong), la rétrocession n'a pas affecté la spécificité de l'économie hongkongaise. Celle-ci a trouvé un nouveau dynamisme dans une intégration croissante avec l'économie chinoise, tout en préservant sa complémentarité. La ras a ainsi signé en 2003 un accord commercial bilatéral de libre-échange avec la Chine qui donne des avantages particuliers aux exportateurs et, surtout, aux investisseurs hongkongais.

Le succès de Hong-Kong est le résultat d'une alchimie complexe ; la remise en cause d'un élément de la formule risquerait de détruire ce climat si favorable aux affaires : la « magie de Hong-Kong », qui constitue le principal avantage comparatif du Territoire. En maintenant en l'état le système préexistant, la rétrocession n'a pas modifié cette alchimie, mais plus de douze ans après la rétrocession, il reste des sceptiques sur la pérennité de la formule. Or le rôle clé de Hong-Kong comme point de passage obligé entre la Chine et l'extérieur est aussi dépendant du maintien de la spécificité du Territoire au sein du monde chinois. C'est le commerce triangulaire avec la Chine qui donne à Hong-Kong la taille critique pour être un carrefour commercial et logistique régional. Le contournement est donc un risque majeur pour la ras. Or la « normalisation » et l'ouverture de la Chine ont réduit la position dominante de Hong-Kong dans l'intermédiation du commerce extérieur chinois : nettement moins d'un quart des échanges de la Chine est passé par Hong-Kong en 2008, contre la moitié en 1990. Plus que jamais lié à la Chine, l'avenir de Hong-Kong repose sur sa capacité à maintenir son avance sur les autres grands centres de services asiatiques : Singapour, Shanghai, mais aussi Shenzhen/Canton.

2. L'économie taiwanaise à la croisée des chemins

Au cours des vingt dernières années, Taiwan a été affecté par de nombreuses turbulences. En 1987, sous la pression de partenaires commerciaux et notamment des États-Unis, irrités par un excédent des paiements courants considérable (18 milliards d'usd), les autorités ont été contraintes de laisser le dollar de Taiwan s'apprécier de 25 % vis-à-vis du dollar américain. L'année 1987 a aussi marqué le début d'une bulle spéculative sur le marché boursier. En deux ans les cours ont été multipliés par plus de 10 ; une fièvre spéculative s'est emparée de la population au point d'amener de nombreuses personnes à désertir leur lieu de travail pendant les séances de la Bourse. La chute a été brutale : entre février et octobre 1990, la baisse des cours a dépassé 80 %. Intense spéculation à la fin des années 1980 et chute des prix à partir de 1992 se sont aussi succédé sur le marché immobilier. Les événements politiques intérieurs (rapide démocratisation du régime avec, notamment, les premières

élections présidentielles en 1988 et un affrontement parfois violent entre le Kuomintang et le Parti démocratique, depuis la victoire aux présidentielles de ce dernier en 2002) et extérieurs (relations heurtées avec la Chine, la détente étant interrompue par des revirements brutaux) participent à cet environnement agité.

L'économie taiwanaise a traversé ces turbulences et la crise asiatique de 1997, sans réelles difficultés, mais a plus mal supporté la crise financière de 2008 qui a entraîné une forte récession en 2009. Le rythme de croissance a ralenti : l'augmentation du pib, encore voisine de 8 % par an pendant la décennie 1980, est à peine supérieure à 6 % pendant la décennie suivante et sera inférieure à 4 % entre 2000 et 2010. Toutefois, ce ralentissement traduit plus une arrivée à maturité (stabilisation de la population active, tertiairisation, ralentissement de l'accumulation de capital) qu'une perte de dynamisme. En outre, le maintien, malgré une forte accélération de la délocalisation de l'industrie en Chine, d'un excédent de la balance des paiements considérable, de l'ordre de 7 % du pib, en moyenne, chaque année entre 2000 et 2008, témoigne de la compétitivité des produits et des services taiwanais.

Le secteur agricole, qui contribuait à plus de 20 % du pib au milieu des années 1960, n'en représentait plus, en 2007, que moins de 1,5 %. Cette rapide régression est la conséquence d'une croissance rapide des secteurs secondaire et tertiaire et d'un potentiel agricole limité. Les terres arables couvrent moins de 1 million d'hectares et sont rongées par l'urbanisation. Cependant, la part de l'agriculture dans l'emploi diminue lentement ; en conséquence, la productivité du travail est, dans l'agriculture, inférieure au tiers de la productivité moyenne. La moitié des terres cultivées est consacrée à la culture du riz dont la production (1,6 million de tonnes en 2007), quoique stagnante, couvre l'essentiel des besoins intérieurs. Les cultures maraîchères et florales se développent au détriment de la canne à sucre. Globalement, Taiwan reste proche de l'autosuffisance alimentaire. Comme en Corée du Sud et au Japon, ce résultat est obtenu grâce à la protection du marché intérieur et à de nombreuses mesures d'aide à l'agriculture qui compensent et expliquent la faible productivité du secteur.

Le secteur tertiaire était à l'origine de 71 % du pib en 2007 (plus de 73 %, y compris le btp) et fournissait 56 % des emplois. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le secteur tertiaire a toujours joué, du fait de la faiblesse relative du potentiel agricole et de la population rurale, un rôle important dans l'économie. Dans les années 1950, il contribuait déjà à 50 % du pib. Aussi la tertiairisation de l'économie, corollaire habituel de la dernière phase de croissance, a-t-elle été limitée. Plus encore que le reste de l'économie, le secteur tertiaire porte la marque de la rapidité du développement économique. Ainsi le contraste est-il saisissant entre des centres commerciaux ultramodernes et certains commerces ou marchés traditionnels, semblables à ceux des pays les moins avancés, entre les autobus poussifs et bondés et la géométrie complexe des nœuds autoroutiers autour de Taipei, entre les blanchisseries où l'on repasse encore parfois à la main et les sociétés de production de logiciels.

Bien qu'elle contribue à seulement 24 % de la valeur ajoutée (2007) et qu'elle n'emploie que 28 % de la population active, l'industrie reste le moteur de l'économie taiwanaise, fournissant au pays la quasi-totalité de ses exportations. La liste des principaux secteurs d'activité révèle les trois grandes périodes du développement de l'appareil industriel. L'agroalimentaire, le textile, le travail du bois et

du cuir ont connu une croissance rapide dans les années 1960 et sont depuis longtemps en déclin. Leur survie est passée par la montée en gamme des produits fabriqués localement et par la délocalisation en Chine ou en Asie du Sud-Est des produits à plus faible valeur ajoutée. Héritière des investissements considérables consentis dans les années 1970, l'industrie lourde présente une situation contrastée : la production de ciment, la métallurgie et la sidérurgie déclinent, la chimie et, notamment, la pétrochimie et les chantiers navals continuent à croître. Ces secteurs bénéficient à la fois de la vive progression de la demande intérieure et régionale ainsi de l'avantage comparatif que constitue l'abondance relative de capital. La construction électrique et électronique est depuis plus de trente ans le principal facteur de dynamisme du secteur manufacturier comme des exportations. La production de masse a d'abord concerné les postes de radio, les ventilateurs et les montres électroniques, puis les magnétophones, les téléviseurs, les calculatrices et l'électronique grand public, en général, enfin depuis le début des années 1990, le matériel informatique et les semi-conducteurs (un tiers de la valeur ajoutée industrielle). La montée en puissance dans ce domaine est impressionnante puisque Taiwan se situe à la 4^e place dans le monde pour le matériel informatique (après les États-Unis, le Japon et la^{RPC}), comme pour les semi-conducteurs (après les États-Unis, le Japon et la Corée). La montée en gamme est aussi très rapide : les productions de claviers, de moniteurs, de souris pour lesquelles Taiwan s'est assuré une position dominante sont déjà totalement délocalisées ; celle des micro-ordinateurs portables, de certains composants (cartes mères, cartes réseau, moniteurs et périphériques de pc...) est en voie de l'être, celle des circuits intégrés et des logiciels continue à progresser très vite. Plus de 4 500 entreprises travaillent dans ce secteur. Ce sont essentiellement des pme, travaillant en sous-traitance pour des fabricants américains, japonais ou européens et spécialisés sur une ou plusieurs phases du processus de production. Plus de la moitié de leur production a été délocalisée, pour l'essentiel en Chine. La création, sur l'initiative des pouvoirs publics, de la cité scientifique de Hsin Chu bâtie à partir des modèles américain (Silicon Valley) et japonais (Tsukuba) permet de catalyser l'investissement privé et de créer un effet de concentration favorable à l'innovation. Taiwan a trouvé dans l'informatique une spécialisation qui valorise ses deux principaux avantages comparatifs : une main-d'œuvre rompue à l'innovation technologique et, surtout, une très grande capacité d'adaptation à l'évolution de la demande.

À moyen terme, l'économie taiwanaise devra faire face à deux défis majeurs : celui du vieillissement rapide de la population aggravé par un très faible dynamisme démographique (le taux de fertilité est le plus bas du monde), celui de la délocalisation en Chine des activités à forte valeur ajoutée. Face à ces incertitudes, les autorités ont adopté une attitude volontariste. Elles se sont engagées en faveur d'une plus grande ouverture de l'économie dans le cadre de l'adhésion de Taiwan à l'omc, d'un allègement du contrôle des changes, d'une libéralisation progressive des échanges directs avec la rpc et d'une poursuite de la déréglementation et des privatisations. Elles ont l'ambition d'aider à la création de nouvelles activités industrielles et de stimuler les dépenses de recherche et développement qui représentent plus de 3 % du pib. Elles ont pour objectif de transformer Taiwan en un « centre régional d'opérations », exportateur de services, mais ce projet se heurte aux handicaps géostratégiques de l'île.

Notes

[1] Les « pertes » démographiques directes et indirectes dues aux famines consécutives au Grand bond en avant peuvent être estimées entre 50 et 60 millions de personnes, soit un effet proportionnellement équivalent à celui de la Première Guerre mondiale sur la population française.

Chapitre IV

Les problèmes structurels et les perspectives de l'économie chinoise

I. Un modèle de croissance robuste

1. La dynamique de croissance devrait se poursuivre

Selon l'ocde, « le progrès économique enregistré par la Chine pendant la période des réformes, qui a commencé en 1978, est l'un des plus beaux exemples de réussite économique de l'après-guerre ». La forte croissance qu'a connue la Chine pendant ces trente dernières années est remarquable, mais pas inédite. Dans une période récente, le Japon, puis les nouveaux pays industrialisés d'Asie ont connu une longue période de croissance rapide. Toutefois celle-ci s'est essouffée au bout d'une trentaine d'années. Le même épilogue attend-il le miracle chinois, dans les années qui viennent ? L'analyse des moteurs de la croissance chinoise montre que celle-ci devrait se ralentir, mais que le rattrapage des pays les plus développés devrait se poursuivre à un rythme rapide.

Des quatre moteurs de la croissance chinoise : la croissance de la population active, l'accumulation du capital, l'effet des réformes et la modification de la structure et du niveau de qualification de la population active, seul le premier devrait faire défaut à moyen terme. La population d'âge actif devrait, en effet, se stabiliser entre 2015 et 2020. La population devrait cependant continuer à croître au moins jusqu'en 2035, de sorte que le taux de dépendance, actuellement à un minimum historique est appelé à progresser. L'effet direct de la démographie devrait entraîner un recul de la croissance potentielle de 0,5 % à 1 % par an. Il faut cependant également prendre en compte l'effet indirect du vieillissement de la population sur le dynamisme économique, difficile à quantifier, mais bien réel comme le montre l'exemple japonais.

La croissance chinoise doit également beaucoup à des taux d'accumulation du capital exceptionnellement élevés (plus de 35 % du pib entre 1978 et 2008, 40 % entre 2000 et 2007 contre moins de 25 % dans les grands pays émergents). Ceux-ci procèdent d'abord de taux d'épargne qui atteignent des records historiques (plus de 50 % en 2007 et 2008). Ces taux d'épargne relèvent de plusieurs causes structurelles : propension à consommer culturellement plus faible dans le monde chinois, absence de système social (santé, chômage, éducation...) qui conduit à accroître l'épargne de précaution, structure démographique de la population. Le vieillissement de la population, comme la mise en place progressive d'un système d'assurance santé et d'un système de retraite devraient réduire tendanciellement le taux d'épargne. Pour autant, le financement de taux d'accumulation élevés ne devrait pas poser de réels problèmes dans une économie qui reste une des plus attractives du monde

et qui devrait avoir vocation à importer des capitaux, plutôt que d'en exporter.

Les réformes ont également permis de libérer le potentiel de croissance économique. Or, elles ont d'autant moins épuisé leurs effets qu'une partie du chemin reste à faire. La poursuite de la modernisation et de l'accroissement de l'efficacité du secteur financier devrait permettre une meilleure allocation des capitaux. L'ouverture aux capitaux et au savoir-faire étrangers de nouveaux secteurs économiques recèle un fort potentiel de croissance (la productivité apparente du travail dans les entreprises à capitaux étrangers est plus de 4 fois supérieures à la moyenne). La poursuite de la mutation des structures de production également, dans la mesure où la productivité apparente des entreprises d'État et collectives est plus de trois fois plus faible que la moyenne). Enfin et surtout, comme pour la France des Trente Glorieuses, le transfert de main-d'œuvre de l'agriculture vers les secteurs secondaire et tertiaire est une composante essentielle du miracle chinois. Le relâchement des contrôles des migrations internes, voire la suppression du « hukou », accélérerait le transfert d'un secteur agricole où la productivité apparente du travail est 5 fois plus faible que la moyenne vers les secteurs les plus dynamiques de l'économie.

Enfin, on peut espérer que l'effort important consenti par les autorités chinoises en faveur de l'éducation ces dernières années (le taux de scolarisation dans le secondaire a augmenté de 10 points depuis 2000), notamment universitaire (de 13 % en 2000, le taux de scolarisation pourrait atteindre 25 % en 2010), se traduise par une amélioration de la qualité et donc de l'efficacité de la main-d'œuvre. L'effet devrait être d'autant plus spectaculaire que le décollage économique de la Chine a été réalisé par la génération dont la Révolution culturelle avait fortement perturbé la formation.

2. La montée en gamme de l'économie chinoise en question

La rapidité de la montée en gamme de l'économie chinoise reste la principale inconnue de l'équation de la dynamique de croissance chinoise.

L'amélioration de la formation de la main-d'œuvre, l'augmentation des dépenses de recherche et développement publiques, mais aussi privées y compris par les entreprises étrangères, l'apprentissage très rapide des nouvelles technologies par les employés, mais aussi par les consommateurs et l'accent mis par les autorités sur l'acquisition de savoir-faire dans leur stratégie industrielle plaident en faveur d'une poursuite, voire d'une accélération de cette montée en gamme. À l'inverse, les résultats récents qui montrent sinon une décélération, du moins une réalité en retrait par rapport aux objectifs et un désavantage comparatif persistant sur les biens de haute technologie conduisent à tempérer cet optimisme.

L'évolution comparée des secteurs automobile et informatique en apporte l'illustration. L'automobile est un secteur stratégique pour l'État qui a constitué des entreprises conjointes avec des entreprises étrangères, fait des fortes pressions pour les transferts de technologie et de R&D et encourage les rachats d'entreprises étrangères. Les constructeurs chinois, par ailleurs, ont commencé à produire et à exporter leurs propres modèles. Le marché intérieur reste très protégé. Résultats : un retard technologique encore important (plus de dix ans), peu d'innovations, une utilisation massive de brevets étrangers, une productivité faible. Une approche différente a été suivie dans le secteur informatique avec peu d'interventions de l'État. Appuyé sur un marché en forte croissance, des

entreprises locales ont spontanément émergé et acquis une dimension internationale. Pour autant, les composants les plus sophistiqués sont toujours importés, il y a peu de brevets et d'innovation, les entreprises hongkongaises et taiwanaises continuent de contrôler une large partie des débouchés des produits fabriqués en Chine.

En outre, un des éléments du succès du modèle de croissance chinois a été l'ampleur des transferts de technologie des pays développés, en partie parce que les autorités chinoises ont eu l'intelligence d'arbitrer en faveur du *made in China*, plutôt que du *made by China*. Or, la politique industrielle chinoise s'infléchit en faveur du *made by China* ; outre qu'elle risque d'accroître les réticences au transfert de technologie, cette politique pourrait freiner l'innovation et l'amélioration de la compétitivité si elle s'accompagne d'une stratégie défensive sur le marché intérieur.

3. Un quart de l'économie mondiale en 2030 ?

Quelles que soient les interrogations sur la rapidité du rattrapage technologique, la dynamique de croissance a toutes les chances de se poursuivre, sauf en cas de choc exogène. Dans ce cadre, les projections d'Angus Maddison fournissent un scénario raisonnable qui a le mérite de projeter l'effet de cette dynamique à l'horizon 2030. La croissance chinoise ralentirait dans les vingt prochaines années (5 % par an), mais resterait plus rapide que celle de l'ensemble du monde (+ 3 %) et surtout que celle des pays riches (+ 2 %). En 2030, le poids de la Chine dans le pib mondial retrouverait son niveau moyen historique (23 % du pib). Le rattrapage serait plus rapide en termes de revenu par habitant, dans la mesure où la population chinoise croîtrait deux fois moins vite que la population mondiale. Pour autant, en 2030, le pib par tête serait d'à peine un tiers de celui des Américains.

II. Les contradictions du système chinois

Construction pragmatique, à l'image du célèbre aphorisme de Deng Xiaoping (« Qu'importe la couleur du chat pourvu qu'il attrape les souris »), l'économie socialiste de marché associe la régulation par le marché à la propriété collective de l'essentiel des moyens de production (« Sans entreprises d'État, il n'y a pas de socialisme »). L'émergence du secteur privé, puis sa reconnaissance idéologique par le pcc (théorie des « trois représentations ») ont vidé ce concept d'une grande partie de sa substance. Néanmoins, en consacrant les mécanismes de marché avant de mettre en place et d'appliquer un cadre légal approprié, les autorités chinoises ont laissé se développer un capitalisme sauvage, insuffisamment contrôlé et régulé qui cohabite avec un interventionnisme souvent arbitraire de la puissance publique.

1. Un État de lois, pas encore un État de droit

Cette formule utilisée par Jean-Pierre Cabestan résume l'état actuel du système juridique et judiciaire chinois. Les réformes ont été accompagnées d'un important effort de refonte ou d'élaboration de textes juridiques, effort qui s'est accentué depuis le milieu des années 1990, notamment en ce qui concerne le droit civil et le droit commercial. Cet effort a donné lieu à une certaine inflation législative que les autorités cherchent à pallier par la codification des textes. Le corpus juridique souffre néanmoins des

incohérences entre les principes socialistes et la transposition de règles occidentales ainsi que de la multiplication des réglementations locales. La nature et le champ des droits de propriété, par exemple, souffrent des ambiguïtés nées de la progressivité des réformes.

La construction de ce corpus juridique suffira-t-elle à construire cet « État gouverné par la loi » qui est un des objectifs majeurs des autorités depuis le IX^e Congrès du pcc ? Ce processus devrait être long. Faute de moyens, le système judiciaire a du mal à suivre l'évolution des textes, mais aussi des recours, plus fréquents, à la justice. Si le pcc ou le pouvoir exécutif interviennent moins fréquemment dans les affaires judiciaires, tel n'est pas le cas des pouvoirs locaux. Enfin, le système judiciaire souffre, comme l'ensemble de l'administration, de la corruption. La règle de droit reste donc souvent pas ou mal appliquée. Il en résulte une grande insécurité juridique. Ainsi, dans les classements établis par les ong spécialisées, la Chine est toujours classée dans le dernier quart, que ce soit en matière de qualité de l'environnement juridique ou d'État de droit. Enfin, le débat reste ouvert entre ceux qui pensent que la Chine ne pourra pas être un État gouverné par la loi, sans libéralisation d'un système politico-légal encore très répressif et sans démocratisation, et ceux qui estiment compatible un « État de droit économique » et un régime autoritaire sur le modèle de Singapour.

2. Capitalisme et clientélisme

Beaucoup moins centralisé que le système soviétique, le système mis en place à l'époque maoïste a laissé les pouvoirs locaux acquérir un rôle déterminant dans le processus de planification. Non seulement ils allouaient les ressources dans leur circonscription, mais encore ils avaient un réel pouvoir de négociation de la part qui leur était affectée. La mise en place de mécanismes de marché s'est naturellement accompagnée d'une décentralisation du pouvoir de décision. Sans clarification du régime de propriété des moyens de production, cette décentralisation ne pouvait s'opérer qu'au profit de pouvoirs locaux déjà puissants. Puisque le cadre légal n'autorisait pas la constitution d'une classe d'entrepreneurs, ce rôle a d'abord été assumé par les organes locaux du Parti ou par leur façade institutionnelle (autorités locales). Ainsi les réformes n'ont-elles pas mis fin à la confusion entre le pouvoir politique et administratif, d'un côté, et le pouvoir économique, de l'autre. Elles en ont cependant accusé les inconvénients en créant de véritables féodalités locales, en entraînant le développement de la corruption et en renforçant les pouvoirs et les privilèges de la nomenklatura. Depuis la fin des années 1990, cependant a émergé, en dehors de la technocratie, une classe d'entrepreneurs. Les autorités locales, et, surtout, le pcc cherchent néanmoins à en garder le contrôle, quitte à les intégrer.

Cette confusion a entraîné une distorsion des lois de la concurrence au profit des entreprises contrôlées par ou liées aux pouvoirs locaux. En outre, désormais concurrentes sur le plan économique, les autorités locales n'ont pas hésité à utiliser leur pouvoir réglementaire pour favoriser leurs propres entreprises, y compris en restreignant l'accès à leur marché intérieur. Ainsi, ce n'est pas seulement à cause de l'insuffisance des infrastructures de transport que, depuis 1978, la progression du commerce entre les provinces a été beaucoup moins rapide que celle du commerce extérieur. L'introduction de mécanismes de marché a donc abouti à la constitution d'une multitude de monopoles ou oligopoles locaux. L'expérimentation des réformes sur une échelle réduite (par exemple dans les zones économiques spéciales) a conforté cette fragmentation de l'espace économique. Celle-ci a cependant été atténuée par l'ouverture de la Chine aux produits et aux entreprises étrangères.

Les procédures de marché n'ont pas non plus renforcé la transparence des transactions autant qu'on pouvait l'espérer. Le flou qui dans bien des cas entoure les droits de propriété rend plus difficile l'identification du pouvoir de décision et des responsabilités et totalement théorique le gouvernement d'entreprise. La corruption se développe, malgré les efforts périodiques des autorités centrales : la Chine était classée en 2008 au 72^e rang par Transparency International, loin derrière Hong-Kong (12^e) et Taiwan (39^e). La régulation par le marché a certes fait des prix et de la qualité des paramètres de décision importants, mais le réseau de relations – le « guanxi » – est redevenu un élément fondamental des affaires, palliant l'incertitude de l'environnement. La rapidité et la faisabilité de la mutation de ce capitalisme « relationnel » vers un capitalisme de marché est une des clés de l'avenir du système. Dans ce domaine, Hong-Kong a montré la voie.

3. L'affaiblissement de l'État régulateur

D'une manière générale, malgré un raffermissement du pouvoir central depuis le milieu des années 1990, l'État a perdu beaucoup de ses prérogatives économiques au profit des autorités locales. Comme, dans le même temps, les collectivités territoriales sont devenues des acteurs plus que des arbitres des affaires, les administrations publiques ont perdu une partie de leur rôle de régulation économique. Cette évolution trouve également une illustration dans la stagnation du nombre de fonctionnaires depuis 1990, à un niveau très faible, moins de 11 millions en 2007 (hors services sociaux), soit moins de 1,5 % de l'emploi total.

Par ailleurs, l'État n'a pas toujours su ou pu adapter ses instruments de contrôle macroéconomique à la rapide modification du système et la politique économique a perdu de son efficacité. La décentralisation des décisions économiques, voulue par les réformateurs, impliquait que l'État assume son rôle de stabilisation de la conjoncture, à travers les politiques budgétaire et monétaire. Or, malgré d'évidents progrès, les instruments de politique économique restent trop rigides comme le soulignent les rapports du fmi, de la Banque mondiale ou de l'ocde. La quasi fixité du taux de change contraint la politique monétaire, tandis que la situation relativement dégradée des bilans des banques, comme des entreprises publiques, en trouble les canaux de transmission. Dans ces conditions, la politique économique repose essentiellement sur une politique budgétaire longtemps rigidifiée par une insuffisante flexibilité du système fiscal et l'absence d'État-providence. Si le très important plan de relance chinois de 2009 montre une plus grande réactivité de la politique budgétaire au cycle économique, elle en souligne les limites : un tiers seulement des montants annoncés (12 % du pib) est fourni par des ressources budgétaires (3,6 %). Les dépenses supplémentaires de l'État y sont concentrées sur les infrastructures et sur la reconstruction des zones touchées par le séisme de 2009 dans le Sichuan, faute d'autres canaux.

III. L'envers du « miracle chinois »

1. La montée du sous-emploi et la menace du chômage

Le passage à une croissance plus intensive, fondée sur les gains de productivité, et les effets de la crise financière de 2008 risquent d'aggraver le problème du chômage qui constitue déjà l'un des

risques majeurs pour l'économie chinoise. Officiellement, le taux de chômage, en milieu urbain, était de 4,2 %, fin 2008. Ce chiffre, stable depuis deux décennies pourrait approcher 5 % fin 2009. Il est néanmoins communément admis que les données officielles sous-estiment lourdement la réalité, notamment parce qu'ils ne prennent en compte ni les chômeurs dans la population flottante, ni les salariés débauchés par les entreprises publiques mais qui continuent à percevoir une rémunération de subsistance, mais aussi parce que la définition du chômage est très restrictive. En l'absence de statistiques fiables, le chômage urbain était évalué par les analystes extérieurs entre 7 % et 9 % de la population active fin 2008, soit entre 21 et 27 millions de personnes.

Ces chiffres ne montrent cependant que la partie émergée du problème, dans la mesure où la politique des autorités chinoises a consisté à masquer le chômage en maintenant des sureffectifs dans l'agriculture et dans des entreprises rurales faiblement productives, par des restrictions à la mobilité de la main-d'œuvre et en différant la réforme des entreprises d'État. Le sous-emploi latent dans l'agriculture toucherait ainsi entre 150 et 200 millions d'individus auxquels il faut ajouter les sureffectifs dans les entreprises industrielles en zone rurale et ceux des entreprises d'État. Le sous-emploi, que l'accélération des réformes risque de transformer en chômage, toucherait ainsi environ 200 millions d'individus, soit plus du quart de la population active. Or, même avec une croissance excessivement rapide, l'économie chinoise n'a créé, entre 2003 et 2007, que 9 millions d'emploi par an, alors que la population urbaine en âge actif s'accroissait d'environ 16 millions par an. La montée du chômage urbain à la suite du ralentissement de l'activité consécutif à la crise financière de 2008, pourrait inhiber la volonté des autorités de poursuivre les réformes structurelles, renforcer les inégalités de revenu et les besoins de transferts sociaux et peser sur les salaires des travailleurs non qualifiés, décourageant ainsi les gains de productivité et la montée en gamme de l'industrie chinoise.

2. Le creusement rapide des inégalités

Comme Deng Xiaoping, puis Jiang Xemin et Hu Jintao l'ont indiqué à plusieurs reprises, le socialisme doit concilier l'élévation du niveau de vie avec une répartition équitable des richesses. Or, et c'est là un nouveau paradoxe de l'économie socialiste de marché, les inégalités de revenu et surtout de richesse se sont fortement accentuées depuis le début des réformes. Le rapport entre le revenu moyen des citadins et celui des ruraux est monté de 2,4 en 1978 à 2,7 en 1994 et à près de 3,3 en 2007, marquant un très net creusement de l'écart, traditionnel en Chine, entre les villes et les campagnes. La Chine est ainsi devenue l'un des pays les plus inégalitaires du monde : le coefficient de Gini est passé de 0,28 en 1981 à près de 0,52 en 2007, un chiffre nettement plus élevé que l'Inde. Encore ces statistiques sous-estiment-elles la réalité.

Les réformes ont encouragé cette dynamique des inégalités. D'une part, la confusion des pouvoirs politique, administratif et économique a transformé la nomenklatura en une ploutocratie, numériquement réduite, surtout dans les campagnes. D'autre part, la fragmentation de l'espace économique a accéléré la concentration géographique des richesses, largement liée à l'investissement étranger, et dans un premier temps encouragée par les autorités désireuses de développer la Chine côtière. Depuis 1978, la croissance a été spectaculaire dans les provinces orientales de la Chine (en particulier dans les grands centres urbains), plus modérée dans la Chine de l'intérieur et surtout dans la Chine de l'extérieur, malgré la réorientation de la politique d'aménagement du territoire en faveur des régions occidentales depuis 1999. Le clivage géographique traditionnel est/ouest s'est donc

accentué et superposé au clivage ville/campagne. En 2007, le revenu par tête des ruraux était 4,5 fois plus élevé dans la municipalité de Shanghai que dans la province la plus pauvre : le Guizhou. Les inégalités peuvent être plus marquées encore à l'intérieur d'une même province. Le pib par tête dans la zone économique spéciale de Shenzhen est près de 10 fois plus élevé que dans les campagnes voisines du Guandong.

3. La dégradation de l'environnement

La rapide croissance qu'a connue la Chine a contribué à dégrader un environnement déjà fragilisé par la forte densité de la population. La progression des constructions résidentielles ou industrielles et le défrichement de nouvelles terres ont accéléré l'érosion qui affecte désormais, selon l'onu, 30 % des sols. La désertification menace plus de 9 millions d'hectares, alors que le désert occupe plus du quart de la superficie du pays ; la salification et l'alcalisation affectent plus de 80 millions d'hectares. Or la progression rapide de ces deux phénomènes est essentiellement due à une utilisation trop intensive des sols. Le développement de l'irrigation a contribué à la salification et, particulièrement dans la grande plaine du Nord, entraîné une surexploitation des nappes phréatiques. L'usage intensif des engrais et des pesticides comme l'utilisation d'eaux polluées pour l'irrigation contribuent à la pollution des sols qui affecte 10 millions d'hectares. Globalement, au Nord-Est et en Mongolie intérieure la déforestation due à une exploitation excessive a aidé à l'érosion des sols et à la désertification. La moitié nord-est de la Chine ne dispose que de 7 % des ressources en eau, sur 47 % du territoire, et est particulièrement dépendante de l'exploitation de nappes phréatiques qui s'épuisent progressivement, entraînant parfois, comme dans le Jiangsu, un enfoncement du sol. Enfin, la biodiversité s'est beaucoup réduite en Chine, cette évolution participant de et à la forte dégradation des écosystèmes.

La pollution industrielle et urbaine est plus inquiétante encore. Le charbon reste la principale source d'énergie pour l'industrie et les ménages, provoquant des émissions de poussière de dioxyde de soufre et de carbone. Dans les principales métropoles chinoises, la qualité de l'air est très dégradée : 16 villes de Chine figurent parmi les 20 villes les plus polluées du monde et, dans 60 % des villes chinoises, la pollution de l'air dépasse le niveau jugé dangereux par les autorités. L'explosion du nombre de véhicules individuels depuis 2000 aggrave la situation. Les pluies acides, autrefois limitées au Sud-Est, affectent désormais plus du tiers du pays (plus de 10 % des villes). L'industrie contribue aussi largement à la pollution de l'eau (l'eau des rivières n'est en moyenne potable que sur 10 % de leur longueur). Les capacités de traitement des déchets n'ont pas suivi les besoins de sorte que plus de la moitié des déchets solides n'est pas traitée.

Les premières mesures réglementaires de protection de l'environnement datent du début des années 1980 et la réglementation a été renforcée au milieu des années 1990. En 1989, est institué le principe du pollueur-payeur et, depuis, la régulation de la pollution par des mécanismes de marché complète les dispositions réglementaires. Le VI^e Plan quinquennal (1981-1985) a, pour la première fois, alloué des crédits significatifs à la lutte contre la pollution. Dès 1990, les ressources consacrées à la protection de l'environnement ont atteint 1 % du pib. L'intensification de ces efforts, depuis le IX^e Plan et, particulièrement dans le XI^e Plan s'est traduite, d'une part, par une mise à niveau du cadre juridique et réglementaire que les organisations internationales jugent désormais satisfaisant et,

d'autre part, par une augmentation des dépenses de protection de l'environnement, portées à 1,5 % du pib. Mais, comme l'indique l'ocde, la Chine doit encore renforcer l'application de sa politique environnementale et la prise en compte de ces enjeux dans les décisions économiques.

4. Un système social à reconstruire

Le système éducatif et notamment le secondaire et les universités n'ont suivi, ni quantitativement, ni qualitativement le développement économique. Malgré une nette amélioration depuis quelques années, la Chine se retrouve ainsi avec des taux de scolarisation dans le secondaire (71,8 % en 2007) et le tertiaire inférieurs à la moyenne des pays en développement : sur ce critère, elle se classe, selon le pnud, au 104^e rang sur 172, entre le Botswana et le Paraguay. Les faiblesses du secteur éducatif trouvent leurs racines dans le relâchement de l'effort de l'État. La part dans le pib des dépenses publiques pour l'éducation a en effet diminué depuis le début des réformes et elle était de 2,8 % en 2007, contre plus de 4 % en moyenne pour les pays en développement. En conséquence, l'effort éducatif repose de plus en plus sur des financements privés (plus du tiers) et l'offre d'éducation privée se développe, au risque d'une aggravation des inégalités, déjà fortes en raison du rôle des collectivités locales dans le financement. L'inefficacité du système et la dégradation de la qualité des enseignements ont été souvent dénoncées. Elles procèdent aussi du manque de moyens : le salaire relatif d'un professeur du secondaire est plus faible que dans la moyenne des pays en développement et dans les écoles secondaires, le ratio professeurs/élèves a diminué.

La situation est, *mutatis mutandis*, la même pour le système de santé. L'offre de soins reste insuffisante quantitativement. Si le nombre de médecins (1,5 pour 1 000 habitants en 2007) est relativement élevé, ce ratio stagne depuis le début des années 1990. Le nombre de lits d'hôpital (2,6 pour 1 000 habitants) est plus faible que dans les pays d'un niveau de vie équivalent. Les dépenses de santé (4,6 % du pib) sont très inférieures à la moyenne des pays en développement et la part des financements privés (60 %) est, au contraire, très supérieure. Comme on constate, en outre, de fortes disparités régionales, la Chine est un des pays du monde où l'accès aux soins est le plus inégalitaire.

Le système de retraite est un enjeu capital pour l'avenir de la Chine, compte tenu de la rapidité du vieillissement. Avant la réforme de 1997, un système de retraite par répartition à prestations définies couvrait les salariés de l'administration et des entreprises d'État, le taux de couverture du reste de la population était très faible. Les autorités chinoises ont, en 1997, mis en place un système à deux étages : une retraite par répartition à cotisations et prestations (20 % du salaire d'activité) définies et un système complémentaire, par capitalisation, à cotisations définies. L'extension de la couverture retraite à l'ensemble de la population est lente : en 2007, moins de la moitié des salariés urbains étaient couverts et une infime minorité des salariés ruraux. Compte tenu de la démographie, la dette implicite au titre des retraites est estimée de 60 à 80 % du pib, signifiant qu'un effort considérable doit être fait pour assurer une redistribution intergénérationnelle suffisante.

IV. Une insertion de plus en plus délicate dans l'économie mondiale

Pendant les années 1980, la problématique de l'insertion de la Chine populaire dans l'économie mondiale était, comme pour tous les pays en développement, dominée par la question de l'accès aux financements internationaux. Dès le début des années 1990, l'accélération des échanges commerciaux et financiers a cependant rappelé que la dimension et le dynamisme de l'économie chinoise posent un problème spécifique d'intégration dans l'économie mondiale.

1. Une rapide montée en puissance dans le commerce mondial

Comme ses voisins asiatiques, la Chine a, surtout depuis le début des années 1990, choisi un modèle de développement fondé sur l'exploitation de ses avantages comparatifs grâce au développement des échanges extérieurs. Multipliés par 25 depuis 1978, les flux de commerce extérieur de la Chine ont dépassé 500 milliards d'usd en 2001 et atteint 2 560 milliards d'usd en 2008. En conséquence, la Chine est devenu un acteur clé du commerce mondial ; sa part dans les échanges mondiaux, encore négligeable au milieu des années 1980, a dépassé 4 % en 2001 et 8 % en 2008 (12 % avec Hong-Kong et Taiwan).

Jusqu'au début de ce siècle, la Chine a augmenté sa part de marché surtout au détriment des autres pays en développement, notamment dans le textile, le jouet ou l'électronique grand public. Si la plupart des partenaires commerciaux de la Chine y ont trouvé leur intérêt, l'effet a été globalement négatif sur les pays concurrents, à bas coût de main-d'œuvre, comme le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie ou le Vietnam, surtout lorsque les marchés internationaux de ces produits étaient en déclin relatif (textile, par exemple). Même modérée au regard des gains de productivité, la hausse des salaires a cependant, depuis 2005, réduit l'avantage comparatif de la Chine vis-à-vis de ces pays. Sur de nombreux produits de consommation industriels, la Chine a, néanmoins, acquis une position dominante, interdisant ou au moins rendant plus difficile pour les pays étrangers l'accès au marché international. La montée en gamme de l'industrie chinoise et, en particulier, des entreprises à capitaux étrangers amène désormais les produits chinois à concurrencer aussi les productions des pays émergents et développés qui constituent, par ailleurs, ses débouchés essentiels.

La montée en puissance de la Chine provoque aussi des perturbations sur les marchés où elle est devenue un acheteur important (céréales, coton, pétrole, fer...). L'accroissement de la volatilité des prix des matières premières et, notamment la forte hausse des prix alimentaires, puis énergétiques au début de l'année 2008 est souvent en partie imputé aux importations et au comportement d'achat chinois.

2. Un excédent commercial déstabilisant

La montée en puissance de la Chine dans le commerce international s'est accompagnée, depuis le milieu des années 1990 d'un excédent structurel de la balance commerciale. Toutefois ce n'est qu'à partir de 2002 que celui-ci a pris des proportions telles qu'il est devenu un problème systémique mondial. Il a atteint 350 milliards d'usd en 2008 (plus de 10 % du pib) et 430 milliards d'usd en 2009. Comme, par ailleurs, la Chine bénéficie d'entrées nettes de capitaux du fait de son attractivité, elle accumule des montants de réserves de changes considérables (2 140 milliards à fin 2008, soit 48 % des réserves mondiales).

Cet excédent a pour contrepartie essentielle un déficit extérieur américain. La monnaie chinoise, longtemps arrimée au dollar ne s'apprécie que lentement vis-à-vis de la monnaie américaine, de sorte qu'aucun stabilisateur ne freine la dynamique de ce déséquilibre. Souvent identifié comme une cause de la crise financière de 2008 et comme un élément de déstabilisation de l'économie mondiale, ce déséquilibre est devenu une source d'inquiétude de la communauté financière internationale, même si les deux partenaires y trouvent des avantages : la Chine parce qu'elle y sécurise des débouchés pour son économie largement tirée par les exportations, les États-Unis parce que les réserves de changes chinoises financent la dette extérieure américaine.

3. Un acteur majeur, parfois perçu comme menaçant, de la globalisation

La Chine est devenue, en 2002, le premier récipiendaire des flux d'investissements directs internationaux. La très grande majorité de ces investissements ont été constitués par de la délocalisation d'activité, d'abord à faible valeur ajoutée, mais avec une montée en gamme qui s'est accélérée depuis le milieu des années 1990. Les entreprises à capitaux étrangers ont ainsi contribué à l'essentiel de la croissance du commerce extérieur chinois dont elles sont aujourd'hui à l'origine de plus de la moitié des flux. Le choix de la localisation en Chine s'est d'abord effectué au détriment d'autres pays à bas coût de main-d'œuvre, puis a touché les pays émergents et développés ; une évolution qui paraît menaçante à certains : « La Chine ne peut devenir le sous-traitant de l'industrie mondiale sans faire courir aux pays industrialisés un risque intolérable, ne serait-ce qu'en termes d'emplois » (Bouteiller et Fouquin, *Le développement de l'Asie orientale*).

La perception de ce risque est renforcée par une politique agressive d'acquisition de savoir-faire, un respect limité des droits de propriété intellectuelle et une stratégie industrielle chinoise qui commence à devenir plus offensive avec l'achat d'entreprises étrangères et la diversification des investissements de l'État chinois, depuis la mise en place d'un fonds souverain. Peut également inquiéter l'action déterminée des autorités chinoises pour sécuriser leur approvisionnement en matières premières, au prix parfois de la transgression des règles de la communauté internationale, notamment en Afrique. Enfin, le développement de l'excédent commercial nourrit les soupçons de mercantilisme.

Dans ce contexte, la Chine est de plus en plus soumise à de fortes pressions de la communauté internationale pour appliquer les règles communes. De nombreuses voix s'élèvent pour demander à la Chine d'assouplir son système de changes et/ou de laisser se réévaluer le renminbi, d'ouvrir plus son marché, de réduire encore ses subventions implicites ou explicites aux exportations, d'appliquer les règles internationales en matière de propriété intellectuelle ou de législation du travail. Les autorités chinoises ont fait le choix judicieux de traiter ces problèmes dans un cadre multilatéral, comme le montre l'adhésion à l'omc, malgré l'ampleur des concessions consenties.

Cette politique s'inscrit également dans une volonté des autorités de jouer au sein des institutions financières internationales (notamment le fmi et la Banque mondiale) un rôle à la hauteur du poids économique de la Chine, de manière à appuyer une diplomatie économique de plus en plus active. La Chine ne se satisfaisant pas d'une participation épisodique au G7/G8 a contribué au renforcement du

rôle du G20 à la suite de la crise financière de 2008 où elle est très écoutée. Cette stratégie entre parfois en conflit avec des intérêts et, surtout, un discours de plus en plus nationalistes qui nuisent à la clarté de l'engagement de la Chine dans le multilatéralisme.